

ÉTABLIR DES PRIORITÉS PARMI LES INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE SPS POUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS (P-IMA)



Une approche fondée
sur des données probantes
pour éclairer et améliorer
les processus de prise de
décisions dans le domaine SPS

Les constatations, interprétations et conclusions figurant dans le présent document sont exclusivement celles de l'auteur. Elles ne représentent pas nécessairement les vues du STDF ni de l'un quelconque de ses organismes partenaires ou donateurs.

TABLER DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
CADRE P-IMA : L'APPROCHE FONDÉE SUR DES DONNÉES PROBANTES	10
COMPLÉTER LES OUTILS SECTORIELS D'ÉVALUATION DES CAPACITÉS	16
UTILISER LE CADRE P-IMA POUR COMPRENDRE COMMENT LES INVESTISSEMENTS SPS INFLUENT SUR LES QUESTIONS TRANSVERSALES	18
DONNÉES D'EXPÉRIENCE NATIONALES/RÉGIONALES CHOISIES	20
UTILISATION DU CADRE P-IMA POUR ÉCLAIRER LES PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DANS LE DOMAINE SPS : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	22
ÉTAPES À SUIVRE DANS LE CADRE P-IMA	24

ENCADRÉS ET FIGURES

ENCADRÉ 1.	Principes directeurs
ENCADRÉ 2.	Un exemple concret de l'utilisation de l'ADM pour éclairer la prise de décisions
ENCADRÉ 3.	Synergies entre l'outil ECP de la CIPV et le cadre P-IMA à Madagascar
ENCADRÉ 4.	Contenu du dossier d'information
ENCADRÉ 5.	Principales questions à poser durant l'exercice de filtrage du cadre P-IMA
ENCADRÉ 6.	Critères de décision potentiels pour le classement par priorité des options de renforcement des capacités SPS
ENCADRÉ 7.	Différentes mesures pour les critères de décision
ENCADRÉ 8.	Logiciel D-Sight
FIGURE 1.	Étapes d'utilisation du cadre P-IMA
FIGURE 2.	Définition des options de renforcement des capacités SPS
FIGURE 3.	Graphique en toile d'araignée comparant les options de renforcement des capacités SPS en fonction de trois critères de décision
FIGURE 4.	Exemple de classement par priorité de référence
FIGURE 5.	Exemple de classement par priorité avec des pondérations égales
FIGURE 6.	Exemple de classement par priorité selon les coûts et l'effet sur le commerce
FIGURE 7.	Exemple d'analyse des contributions
FIGURE 8.	Classement par priorité tenant compte des changements apportés aux effets estimés sur le commerce pour une option de renforcement des capacités

EMERCIEMENTS

Les travaux pour l'élaboration et l'application du cadre P-IMA ont concerné plusieurs personnes dans différents pays. L'USAID, l'USDA et le COMESA ont apporté un soutien initial à l'utilisation du cadre P-IMA dans certains pays d'Afrique. Depuis lors, d'autres organisations ont utilisé le cadre P-IMA de différentes manières, souvent dans le cadre de projets du STDF. Tous ces travaux ont permis de dégager des expériences, résultats et enseignements précieux concernant l'utilisation de l'approche fondée sur des données probantes du cadre P-IMA pour éclairer la prise de décisions dans le domaine SPS.

La présente publication met à jour le Guide de l'utilisateur du cadre P-IMA du STDF (2016) établi par Spencer Henson, de l'Université de Guelph (Canada). Elle a été rédigée par Marlynne Hopper (secrétariat du STDF) et Spencer Henson.

SIGLES

ADM	Analyse décisionnelle multicritères
APHIS	Service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire des États-Unis
BPA	Bonnes pratiques agricoles
CIPV	Convention internationale pour la protection des végétaux
CIR	Cadre intégré renforcé
COLEAD	Comité de Liaison Entrepreneuriat – Agriculture – Développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
ECP	Outil d'évaluation des capacités phytosanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
LMR	Limites maximales de résidus
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMSA	Organisation mondiale de la santé des animaux
ONPV	Organisation nationale de protection des végétaux
P-IMA	Établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés
PVS	Performances des services vétérinaires
SPS	Sanitaire et phytosanitaire
STDF	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
TMA	TradeMark Africa
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USDA	Département de l'agriculture des États-Unis



INTRODUCTION



Les pays en développement ont grandement besoin de renforcer leurs capacités sanitaires et phytosanitaires (SPS) pour stimuler leurs exportations de produits agroalimentaires et promouvoir d'autres objectifs de politique générale. Pourtant, généralement, les ressources prévues au budget et accordées par les donateurs ne suffisent pas à répondre à tous les besoins. Non seulement il faut faire des choix difficiles, mais il faut utiliser les ressources de manière aussi efficace et efficiente que possible compte tenu de l'étendue des priorités en matière de développement économique et social.

Il n'est pas simple de donner la priorité aux investissements dans le domaine SPS quand les ressources sont limitées. Des choix difficiles doivent être faits entre des investissements concurrents. Les auteurs de propositions d'investissement seront presque toujours en mesure de présenter des arguments convaincants indiquant pourquoi il doit être remédié immédiatement à telle ou telle faiblesse, tandis que les autres investissements peuvent attendre. Il est donc essentiel d'établir des priorités de manière cohérente et transparente afin que la raison d'être des décisions d'investissement soit claire et que les ressources soient allouées de manière efficace.

Les données objectives contribuent à améliorer l'efficacité des décisions en matière de politique et d'investissements dans le domaine SPS. Il est important de montrer les impacts et de faire la démonstration de l'optimisation des ressources. En l'absence d'une approche transparente, fondée sur des données probantes des décisions médiocres peuvent être prises ou des ressources peuvent être investies dans des domaines qui ne génèrent pas les impacts les plus forts.

Le cadre P-IMA est une approche basée sur les données disponibles visant à éclairer et améliorer les processus de planification et de prise de décisions dans le domaine SPS. Il contribue à relier les investissements dans le domaine SPS aux objectifs de politique générale, qu'il s'agisse de la croissance des exportations, de la productivité agricole, ou de la réduction de la pauvreté et des impacts transversaux (y compris en matière d'égalité des genres et d'environnement), en vue de la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies. Il offre un processus structuré d'établissement de priorités entre une série de besoins multiples en matière de renforcement des capacités SPS, dans le cas où les ressources disponibles sont insuffisantes pour répondre à tous ces besoins à un moment donné.¹ C'est la situation dans laquelle se trouvent la plupart des gouvernements, notamment dans les pays en développement où les capacités en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et/ou de préservation des végétaux tendent à être faibles et où les ressources sont limitées dans le secteur public aussi bien que dans le secteur privé.

L'utilisation du cadre P-IMA aide les gouvernements et les donateurs à s'orienter vers une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources limitées. Il encourage une modification de la manière dont les décisions relatives aux investissements dans le domaine SPS sont prises, sur la base de l'utilisation de données et avec la participation des parties prenantes concernées. Cela contribue à éclairer et à améliorer les processus de prise de décisions et à accroître la transparence et la responsabilité en matière d'affectation des ressources. Même s'il reste possible de prendre des décisions visant à effectuer des investissements dans le domaine SPS qui ne sont pas considérés comme hautement prioritaires (par exemple pour des raisons politiques ou autres), le recours au cadre P-IMA garantit la transparence de tous les renseignements sur la base desquels les priorités ont été établies et oblige les décideurs à justifier leurs choix.

Le cadre P-IMA a été élaboré par le STDF, en coopération avec l'USAID, l'USDA et le COMESA et les membres du partenariat mondial du STDF. La demande initiale émanait de certains délégués de pays en développement au Comité SPS de l'OMC lors d'un atelier du STDF consacré à l'utilisation de l'analyse économique et d'autres méthodes pour éclairer les processus décisionnels dans le domaine SPS.² Depuis lors, des projets pilotes et des projets axés sur la demande dans le pays, soutenus par le STDF en partenariat avec d'autres partenaires nationaux, régionaux et internationaux, ont permis de tester et d'affiner la méthode. Les gouvernements de plusieurs pays en développement, ainsi que des représentants du secteur privé et de diverses autres organisations internationales et régionales – y compris l'AGRA, le COMESA, l'IICA, TMA et d'autres encore – ont apporté leur contribution. Dans ce processus, le cadre a été adapté et utilisé par différentes parties prenantes pour éclairer les processus de planification et de prise de décisions dans le domaine SPS.

¹ Le cadre prend comme point de départ les travaux relatifs à l'élaboration d'un outil d'aide à la décision pour l'établissement de priorités dans le contexte des maladies microbiennes d'origine alimentaire au Canada. Voir : Henson, S. J., Caswell, J. A., Cranfield, J. A. L., Fazil, A. F., Davidson, V. J., Anders, S. M. et Schmidt, C. (2007), A Multi Factorial Risk Prioritisation Framework for Food Borne Pathogens, Amherst, MA : Department of Resource Economics, Université du Massachusetts.

² Henson, S. J. et Maskare, O. (2009), Guidelines on the Use of Economic Analysis to Inform SPS related Decision Making. Geneva : Standards and Trade Development Facility.

Voir : http://standardsfacility.org/sites/default/files/STDF_Coord_291_Guidelines_22Jan10_0.pdf

À PROPOS DE CE GUIDE

Ce guide est une introduction au cadre P-IMA et aux mesures à prendre pour l'utiliser dans la pratique. Il donne des exemples de l'utilisation du cadre P-IMA dans les pays en développement, en mettant en lumière les principaux résultats, expériences et enseignements. Il met à jour le guide initial sur le cadre P-IMA établi par Spencer Henson pour le STDF et publié en 2016. De plus amples renseignements sur l'utilisation du cadre P-IMA sont disponibles sur le [site Web du STDF](#).

Ce guide s'adresse aux fonctionnaires des autorités SPS des pays en développement, ainsi qu'aux départements et ministères responsables de la planification ou des finances, aux donateurs et aux partenaires de développement, qui souhaitent utiliser des approches fondées sur des données pour améliorer les processus de prise de décisions dans le domaine SPS.

[Un programme de formation](#) en ligne et un manuel complémentaire des [facilitateurs du cadre P-IMA du STDF](#), comprenant des orientations et des ressources pratiques plus détaillées, sont également disponibles pour les experts chargés de diriger les travaux liés au cadre P-IMA aux niveaux national et régional.



A photograph of two men in a field, overlaid with a red tint. The man in the foreground is wearing a cap and a jacket, looking down at a document. The man in the background is also wearing a cap and a shirt, looking towards the camera. The image is framed by a red border.

CADRE P-IMA : L'APPROCHE FONDÉE SUR DES DONNÉES PROBANTES

Le cadre P-IMA offre un processus structuré d'établissement de priorités dans une série de besoins multiples en matière de renforcement des capacités SPS, dans le cas où les ressources disponibles sont insuffisantes pour répondre à tous ces besoins. C'est la situation dans laquelle se trouve la plupart des gouvernements, en particulier dans les pays en développement. Non seulement les fonds sont rares dans le secteur public et le secteur privé, mais il y a de nombreux besoins et priorités différents et concurrents, et on s'attend à ce que les fonds disponibles soient utilisés de manière aussi efficace et efficiente que possible.

Utiliser le cadre P-IMA aide les décideurs dans le domaine SPS en leur permettant d'établir des priorités en matière d'investissement dans le domaine SPS sur la base de critères clairs et d'un processus transparent. Le processus fait intervenir toutes les parties prenantes pertinentes (y compris différentes autorités gouvernementales, le secteur privé, la société civile, les milieux universitaires et d'autres parties) dans une discussion ouverte sur les investissements nécessaires pour faire face à des problèmes SPS spécifiques auxquels le commerce est confronté. Les parties prenantes examinent les critères de décision qui devraient être utilisés pour établir les priorités en matière d'investissement et les coefficients de pondération respectifs utilisés pour l'établissement de ces priorités. Au cours de ce processus, des investissements dans le domaine SPS sont examinés en fonction des incidences attendues sur les objectifs de politique allant de la productivité agricole à la croissance des exportations, aux impacts socioéconomiques et à d'autres impacts transversaux (par exemple sur l'égalité des genres et l'environnement). Les constatations, ainsi que toutes les données et informations utilisées, sont documentées et examinées de manière transparente. Cela contribue à faciliter un échange ouvert sur les priorités SPS, à fournir des renseignements impartiaux pour éclairer les décisions prioritaires en matière de politique et à clarifier les raisons pour lesquelles les investissements dans le domaine SPS sont importants pour la réalisation des objectifs de politique générale. Les principes directeurs principaux sont présentés dans l'encadré 1.

Encadré 1 : Principes directeurs

- **Flexibilité** : Le cadre P-IMA peut s'appliquer à tout besoin de renforcement des capacités SPS potentiel jugé pertinent et inclure différents critères de décision pouvant faire l'objet de mesures distinctes selon les données disponibles.
- **Pragmatisme** : Le cadre assure la rigueur nécessaire dans l'établissement des priorités tout en tenant compte du problème presque inévitable de la rareté et/ou de l'imprécision des données. Il vise à utiliser les meilleures données et les meilleurs renseignements disponibles. Lorsque des données nouvelles ou meilleures sont disponibles, elles peuvent facilement être intégrées.
- **Participation** : Les parties prenantes concernées, y compris les autorités gouvernementales, le secteur privé, la société civile, les chercheurs et les milieux universitaires sont encouragés à apporter leur contribution.
- **Transparence** : Le cadre P-IMA indique clairement les critères et les renseignements visés par les priorités établies, afin qu'ils puissent faire l'objet de contrôles et être contestés.

Idéalement, le cadre P-IMA serait utilisé comme un processus continu pour éclairer la prise de décisions dans le domaine SPS et l'affectation des ressources, et non comme un exercice isolé. Cela permettrait de réviser et de mettre à jour l'analyse qui en résulterait. Par exemple, pour rendre compte des nouvelles options de renforcement des capacités SPS qui apparaissent, pour incorporer de nouvelles données et de nouveaux renseignements, et pour retirer les besoins en matière de capacités qui ont été traités ou ne sont plus pertinents.

Expériences et résultats

Le cadre P-IMA a été utilisé et/ou adapté par les parties prenantes des pays en développement de différentes manières, en fonction de leurs besoins. Dans plusieurs cas, il a été appliqué avec le soutien des projets du STDF et des dons pour l'élaboration de projets, par exemple pour fournir des éléments probants venant étayer le développement des projets et la mobilisation des ressources, ou pour orienter l'élaboration d'un plan d'action SPS national. Cela a permis de disposer d'une base plus solide pour les demandes de financement et d'éviter que soient présentées des demandes de financement qui ne sont pas prioritaires et/ou qui ne sont correctement justifiées du point de vue de leurs incidences probables. L'annexe 1 contient de plus amples renseignements sur les PPG et les projets du STDF qui ont inclus l'utilisation du cadre P-IMA.

Dans d'autres cas, le cadre P-IMA a été adopté et adapté par d'autres organisations pour leurs besoins particuliers. Par exemple, TradeMark Africa a utilisé le cadre pour hiérarchiser les besoins SPS concernant le commerce régional et pour éclairer les décisions relatives à la répartition des ressources programmatiques. Dans la Corne de l'Afrique, l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) a adapté le cadre dans le cadre d'une étude de faisabilité pour éclairer la conception de l'initiative "Mieux faire respecter les normes pour un commerce plus sûr" (initiative BESST) conduite par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).³

³ <https://cgspace.cgiar.org/handle/10568/107951>

Outre l'établissement d'un classement des options d'investissement dans le domaine SPS, l'utilisation du cadre P-IMA a contribué à créer une compilation des données et des renseignements disponibles sur divers besoins en matière de développement des capacités SPS, y compris des principales lacunes en matière de données. L'utilisation du cadre a également contribué à encourager le dialogue entre les organismes gouvernementaux et le secteur privé, et à promouvoir la collaboration entre les donateurs et d'autres parties aux fins de la transparence et de la réduction du double emploi dans les initiatives de développement des capacités SPS et les initiatives menées dans le cadre de l'Aide pour le commerce.

Dans l'ensemble, un certain nombre d'avantages essentiels sont apparus :

- Amélioration du dialogue entre divers acteurs publics, privés et autres ayant un intérêt dans le renforcement des capacités SPS, et processus décisionnels plus inclusifs.
- Données relatives aux effets probables (par exemple sur le commerce, la réduction de la pauvreté ou la santé publique) de l'investissement dans les capacités SPS, qui peuvent aider à obtenir des ressources additionnelles auprès de sources nationales ou de donateurs.
- Choix plus transparents et plus responsables entre de multiples options d'investissement.
- Efficacité économique accrue des décisions d'investissement dans le domaine SPS. Les ressources limitées ont davantage tendance à être allouées à la réalisation d'objectifs de politique générale, y compris le développement économique, la réduction de la pauvreté, la santé publique ou le développement agricole.

Portée du cadre P-IMA

Le cadre P-IMA a été élaboré pour donner la priorité aux investissements liés au commerce dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la préservation des végétaux et de la santé animale, ce qui témoigne de l'accent mis par le STDF sur la facilitation d'un commerce sûr. L'Accord de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) énonce les règles fondamentales régissant la façon dont les gouvernements peuvent appliquer des mesures visant à assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la préservation des végétaux (mesures sanitaires et phytosanitaires ou SPS) afin de protéger la santé et de faciliter les échanges. Il vise à assurer un équilibre entre le droit des Membres de l'OMC de mettre en œuvre des politiques légitimes de protection sanitaire et l'objectif consistant à permettre une circulation fluide des marchandises d'un pays à l'autre sans restrictions inutiles.

Les pays en développement ont généralement des besoins divers en matière de renforcement des capacités SPS en raison de leurs faibles moyens de protéger la santé nationale et/ou de respecter les prescriptions SPS sur les marchés d'exportation. Conformément au mandat du STDF, le cadre P-IMA met l'accent sur les faiblesses dans le domaine SPS qui entravent les exportations de produits agroalimentaires. Cela ne représente évidemment qu'une partie des raisons d'investir dans des capacités SPS. D'autres problèmes touchant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et/ou la préservation des végétaux sont souvent très préoccupants au niveau intérieur, même s'ils ont une influence directe plus limitée sur les exportations. Des facteurs supplémentaires, tels que le transport ou le respect des règlements techniques et des normes, peuvent aussi influencer sur les échanges. Il est recommandé que l'utilisation du cadre P-IMA soit précédée d'efforts visant à comprendre pleinement et à évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités dans les domaines de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la préservation des végétaux et de la santé animale (voir les pages 16 et 17).

En plus de donner la priorité aux investissements dans le domaine SPS qui portent sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la préservation des végétaux en faveur du commerce, le cadre P-IMA peut être adapté pour d'autres usages. Par exemple, pour donner la priorité aux investissements dans le développement des capacités concernant :

- un domaine SPS particulier (sécurité sanitaire des produits alimentaires, préservation des végétaux ou santé des animaux)
- une chaîne de valeur des exportations prioritaire spécifique (par exemple les produits frais, le lait et les produits laitiers, le poisson et les produits de la mer)
- un problème SPS particulier (par exemple, le contrôle des aflatoxines, ou les mouches des fruits) affectant le commerce de différents produits
- des préoccupations non SPS pertinentes pour les marchés intérieurs, des prescriptions OTC pour l'accès aux marchés, ou des interventions dans le domaine de l'agriculture ou de la facilitation des échanges, d'une manière plus générale.

Utilisation de l'analyse décisionnelle multicritères

Pour prendre des décisions dans notre vie quotidienne ou notre environnement professionnel, nous examinons et évaluons habituellement un certain nombre de critères différents. Pour de nombreuses décisions, ces critères sont examinés de façon implicite, et les décisions sont souvent prises essentiellement de façon intuitive. Lorsque les décisions concernent des questions complexes, ont des effets importants sur les ressources et/ou tendent à impliquer de multiples acteurs, il peut être utile d'identifier clairement l'éventail des options et d'évaluer explicitement de multiples critères. Ce processus, lorsqu'il est bien structuré et exécuté, tend à aboutir à des décisions plus éclairées et de meilleure qualité.

Le cadre P-IMA permet aux décideurs dans le domaine SPS d'employer une analyse décisionnelle multicritères (ADM) pour établir des priorités compte tenu des renseignements et des données disponibles, et de tirer avantage de cette analyse. L'analyse décisionnelle multicritères (ADM) est une approche consistant à examiner et à évaluer différents critères pour prendre des décisions. Les pouvoirs publics et le secteur privé l'utilisent depuis les années 1960 pour éclairer leurs processus décisionnels, en particulier dans les domaines de la gestion des ressources naturelles ou des transports, dans lesquels les décisions portent sur de très gros investissements. Dans le domaine de la santé publique, les autorités canadiennes ont utilisé un cadre ADM pour classer les risques d'origine alimentaire.⁴ Certains partenaires du STDF, notamment la FAO, ont utilisé l'ADM pour appuyer des politiques de sécurité sanitaire des produits alimentaires fondées sur des données et étayer des décisions de gestion des risques.⁵



⁴ Le cadre prend comme point de départ les travaux relatifs à l'élaboration d'un outil d'aide à la décision pour l'établissement de priorités dans le contexte des maladies microbiennes d'origine alimentaire au Canada. Voir : Henson, S. J., Caswell, J.A., Cranfield, J.A.L., Fazil, A.F., Davidson, V.J., Anders, S.M. et Schmidt, C. (2007), A Multi Factorial Risk Prioritisation Framework for Food Borne Pathogens, Amherst, MA : Department of Resource Economics, Université du Massachusetts.

⁵ Voir <http://www.fao.org/3/a-i3944e.pdf> et <https://www.fao.org/3/bc265e/bc265e.pdf>

L'exemple ci-après montre comment l'ADM peut être utilisée pour éclairer la prise de décisions concernant l'achat d'une voiture (encadré 2).

Encadré 2 : Un exemple concret de l'utilisation de l'ADM pour éclairer la prise de décisions

Dans cet exemple, une analyse décisionnelle multicritères est utilisée pour éclairer une décision d'achat d'une nouvelle voiture. Le décideur examine trois modèles de voiture et considère trois critères comme importants : i) le coût (dans ce cas, la personne qui achète la voiture peut se permettre de dépenser davantage, plutôt que moins, pour une "meilleure" voiture) ; ii) la recommandation d'un ami (ce critère aide à choisir une voiture perçue comme un bon choix par les personnes qui comptent) ; et iii) consommation de carburant (la préférence va à une plus grande efficacité énergétique parce que le coût de fonctionnement sera moindre et ce sera mieux pour l'environnement).

Le choix entre les trois voitures est difficile parce qu'aucun des modèles n'est le meilleur au regard des trois critères à la fois. Cela signifie qu'il faut faire un compromis en termes de leurs résultats relatifs selon les trois critères. En outre, les trois critères ne sont pas considérés comme étant d'égale importance. Pour le décideur, le plus important est de savoir si une voiture est recommandée par un ami (72 %), suivi du coût (20 %) et de la consommation de carburant (8 %).

L'ADM constitue un moyen de choisir entre les trois voitures en fonction des critères considérés comme importants et des coefficients de pondération qui leur sont attachés. La force de l'ADM (et de l'approche utilisée dans le cadre P-IMA) réside dans le fait que les critères de décision n'ont pas à être monétisés et ni à être mesurés de la même manière. Cela signifie que l'ADM est suffisamment flexible pour être utilisée lorsque les données sont rares ou lorsqu'il y a une marge de manœuvre limitée pour quantifier l'incidence des options quant aux critères de décision.

Critère	Coefficient de pondération	Modèles de voiture		
		Audi	Smart Car	Ferrari
Coût	20 %	22	13	70
Recommandation d'un ami	72 %	1	0	7
Consommation de carburant	8 %	8	2	20

COMPLÉTER LES OUTILS SECTORIELS D'ÉVALUATION DES CAPACITÉS

Le cadre P-IMA est plus facile à appliquer lorsque les principales faiblesses en matière de capacités SPS sont connues de façon détaillée. La plupart des efforts faits pour identifier et/ou classer par priorité les besoins de renforcement des capacités SPS doivent s'appuyer sur une perspective sectorielle, selon laquelle les capacités existantes en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et/ou de préservation des végétaux sont évaluées de manière à identifier les faiblesses et les besoins de renforcement des capacités en vue d'y remédier. Il serait bon que les pays appliquent d'abord des outils d'évaluation des capacités SPS pour bien comprendre les faiblesses spécifiques qui existent dans le contexte des efforts de promotion des exportations agroalimentaires.

Les pays sont encouragés à examiner et à évaluer leurs capacités dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé des animaux et de la préservation des végétaux au moyen des outils élaborés par les partenaires du STDF :

- **Outil d'évaluation des systèmes de contrôle des denrées alimentaires de la FAO/l'OMS** : S'appuyant sur les Principes et directives pour les systèmes nationaux de contrôle des aliments du Codex, sur d'autres directives du Codex, ainsi que sur les bonnes pratiques de la FAO/l'OMS, cet outil aide les pays à examiner leur système national de contrôle des aliments et à évaluer sa performance globale. Les résultats du processus d'évaluation guident l'élaboration de priorités et de feuilles de route bien définies pour améliorer les systèmes de contrôle des produits alimentaires et constituent une référence utile pour suivre les progrès accomplis. Rendu public en 2019, cet outil a été mis à l'essai et utilisé dans plus de 20 pays.
- **Processus d'évaluation des capacités phytosanitaires (ECP) de la CIPV** : L'ECP est une procédure exhaustive, dirigée par les ONPV, favorisée par les facilitateurs et appuyée par le secrétariat de la CIPV, qui comporte plusieurs étapes et que l'on entreprend grâce à un outil d'évaluation basé sur le Web composé de 13 modules. Chaque module correspond à un des éléments d'un système phytosanitaire efficace. Les ONPV peuvent sélectionner et appliquer les modules tous ensemble ou par groupes. L'ECP aide un pays à identifier les atouts et les faiblesses de ses systèmes phytosanitaires. Les plans stratégiques élaborés dans le cadre des ECP offrent une base pour un dialogue avec les donateurs, ce qui améliore la probabilité d'accéder à des financements pour renforcer les systèmes phytosanitaires. À ce jour, plus de 70 pays ont profité d'une ECP, voire de plusieurs dans certains pays.
- **Processus d'évaluation des performances des services vétérinaires (PVS) de l'OMSA** : Il s'agit d'un processus volontaire en plusieurs étapes destiné à aider les services vétérinaires d'un pays à respecter les normes internationales de l'OMSA pour la santé et le bien être des animaux terrestres et aquatiques, qui porte également sur les zoonoses. Ce processus prévoit l'utilisation de l'outil de l'OMSA pour l'évaluation des performances des services vétérinaires et de l'outil de l'OMSA pour l'évaluation des performances des services chargés de la santé des animaux aquatiques (outils PVS), fondés sur les codes de l'OMSA. Dans le cadre du programme, il est en outre procédé à une analyse des lacunes en matière de PVS de l'OMSA, qui aide les membres de l'organisation à mettre au point des mesures stratégiques et chiffrées pour améliorer les performances des services vétérinaires et des services chargés de la santé des animaux aquatiques, compte tenu des résultats issus de la mission d'évaluation des PVS et des priorités du pays. Le programme PVS est modulable de sorte à mieux répondre aux besoins des Membres et a été exécuté avec succès dans plus de 140 pays. De nombreux pays en sont au stade du suivi de l'évaluation des PVS, ont effectué une analyse des lacunes en la matière et ont accédé aux possibilités de soutien ciblées offertes par le Programme, au moyen d'une méthode cohérente de suivi et d'amélioration des performances des services vétérinaires au fil du temps.

Les trois outils susmentionnés contribuent à comparer les capacités en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de préservation des végétaux aux normes internationales et/ou aux normes établies. Ils fournissent aux pays les données et les connaissances approfondies dont ils ont besoin pour prendre, en connaissance de cause, des décisions sur les investissements SPS porteuses de changement, identifier les actions prioritaires et les prochaines étapes. Les pays sont vivement encouragés à utiliser ces outils d'évaluation des capacités pour bien identifier et comprendre l'éventail complet des faiblesses en matière de capacités dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé des animaux et de la préservation des végétaux, qu'elles se rapportent à la santé nationale ou au commerce. Il est fortement recommandé que ces outils aient été employés avant l'application du cadre P-IMA.

Compte tenu de l'accent qu'il fait porter sur l'établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés, le cadre P-IMA complète les outils d'évaluation des capacités mentionnés ci-dessus. Il tient compte du fait que les capacités SPS existant dans les secteurs public et privé ont à voir avec les résultats à l'exportation.

Encadré 3. Synergies entre l'outil ECP de la CIPV et le cadre P-IMA à Madagascar

À Madagascar, l'utilisation du cadre P-IMA a contribué à mobiliser des ressources à investir dans le domaine phytosanitaire à l'issue d'une évaluation des besoins en matière de capacités phytosanitaires, au moyen de l'outil ECP de la CIPV.

Appuyé par un [don pour l'élaboration de projets](#) (PPG) du STDF, le processus P-IMA a rassemblé le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, d'autres autorités publiques compétentes, le secteur privé, les associations de consommateurs et les partenaires de développement afin de hiérarchiser les investissements dans les chaînes de valeur d'exportation prioritaires. Il a complété et poussé plus loin les conclusions et résultats de l'outil ECP. La mise à disposition des conclusions de l'ECP a donné aux parties prenantes l'assurance que les possibilités d'investissement phytosanitaires correspondaient à des besoins réels, liés au plan stratégique phytosanitaire national.

Il est ressorti de l'analyse P-IMA que les résultats attendus de ces investissements avaient trait aux objectifs de politique générale relatifs au commerce, à la productivité agricole et à la réduction de la pauvreté. Cela a contribué à mobiliser des ressources pour répondre à certaines des priorités essentielles, y compris le financement alloué par le COLEAD pour maîtriser les risques relatifs aux organismes de quarantaine, tels que la mouche des fruits et le faux carpocapse dans les exportations de piment sec à destination de l'UE.

Le Secrétariat de la CIPV a diffusé les données d'expérience et les résultats obtenus à Madagascar avec son Groupe de la planification stratégique à la FAO, de sorte à recenser de nouvelles possibilités de synergies entre l'ECP et le P-IMA pour améliorer le renforcement des capacités phytosanitaires.

Outre ces trois outils d'évaluation complets, d'autres organisations ont mis au point des outils et des approches d'évaluation SPS, qui produisent des renseignements utiles qui peuvent aussi éclairer le processus P-IMA. Il s'agit des outils suivants :

- le [Guide d'analyse de l'IFC](#) destiné à appuyer l'analyse des dimensions politique et réglementaire des quatre aspects d'un système alimentaire national : i) sécurité sanitaire des produits alimentaires ; ii) enrichissement des produits alimentaires ; iii) pertes et gaspillage alimentaires ; et iv) production animale (bien-être des animaux et utilisation d'antibiotiques) ; et
- des outils relatifs à la performance, à la vision et à la stratégie des secteurs d'activité élaborés par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour les [systèmes et services nationaux de contrôle de la sécurité sanitaire des produits alimentaires](#), les [organisations nationales de la protection des végétaux](#), et les [services vétérinaires nationaux](#), ainsi que le document [Sanitary and Phytosanitary Measures : An Institutional Vision](#) (mesures sanitaires et phytosanitaires : une vision institutionnelle) ;
- des outils de l'IICA pour la [conception des programmes sanitaires et les stratégies d'intervention](#) (en espagnol seulement) et des [programmes économiques d'évaluation de la santé animale](#) (en espagnol seulement).

UTILISER LE CADRE P-IMA POUR COMPRENDRE COMMENT LES INVESTISSEMENTS SPS INFLUENT SUR LES QUESTIONS TRANSVERSALES

Quelles sont les conséquences attendues des investissements SPS sur l'égalité des genres ?

Il ressort de données que, dans certains cas, les femmes se heurtent à davantage de difficultés pour ce qui est de respecter les mesures SPS, principalement du fait de l'inégalité de la répartition des responsabilités familiales, des normes sociales fondées sur le genre, de la ségrégation sur le marché du travail, de compétences moindres et d'un accès restreint aux renseignements et au financement. Ces conséquences sont palpables dans les chaînes de valeur où les femmes représentent une part importante de la main-d'œuvre et participent activement au commerce transfrontières. Par conséquent, les investissements destinés à améliorer les mesures de renforcement des capacités SPS peuvent autonomiser ou entraver les femmes et/ou avoir des retentissements sur la charge qu'elles portent au quotidien, leur position sociale et leur bien-être en général.

L'utilisation du cadre P-IMA encourage les acteurs des secteurs public et privé à étudier et à comprendre les conséquences attendues des investissements SPS depuis une perspective de genre :

- Le genre peut être inclus comme un critère de décision spécifique pour que les conséquences (positives, négatives ou neutres) pour les femmes et les hommes soient estimées dans le cadre de la définition des priorités établie.
- Les représentants des parties prenantes spécialisés dans les questions de genre liées au commerce (par exemple les productrices/les associations de commerçantes) participent pleinement afin que les aspects liés au genre soient pris en considération et qu'ils apportent les connaissances et les renseignements qu'ils détiennent.
- Quand elles sont disponibles, les données ventilées par genre relatives au commerce et aux mesures SPS sont incluses.

L'incorporation des questions clés ci-après dans le processus P-IMA peut contribuer à décrire et à mieux comprendre la dimension de genre des investissements SPS :

1. Quelles hypothèses, difficultés et/ou possibilités particulières les femmes et les hommes rencontrent-ils dans la mise en conformité avec les mesures SPS pour le commerce ?
2. Comment les femmes et les hommes qui produisent, commercent ou sont employés sont-ils susceptibles d'être touchés (de manière positive et/ou négative) par la hiérarchisation des investissements SPS ?
3. Les investissements SPS mis au jour répondent-ils aux besoins des hommes, des femmes et d'autres groupes clés et comment ces besoins doivent-ils être pris en considération dans le cadre des investissements SPS recensés ?
4. Dans quelle mesure et comment les femmes participent-elles dans les chaînes de valeur qui font partie des investissements SPS qui sont hiérarchisés (par exemple les chaînes de valeur qui emploient une part importante de femmes ou dans lesquelles les femmes n'ont pas assez accès aux ressources nécessaires pour la mise en conformité) ?
5. Quelles solutions permettent de réduire autant que possible les effets éventuellement néfastes sur les femmes et les hommes ?
6. Les parties prenantes compétentes en matière de questions de genre ont-elles été incluses et/ou consultées dans le processus P-IMA ?
7. Comment faire pour que les données et renseignements ventilés par genre soient recueillis, disponibles et employés pour éclairer l'analyse P-IMA ?

Quelles sont les conséquences attendues des investissements SPS pour l'environnement ?

La mise en œuvre efficace des mesures SPS a des conséquences à long terme positives pour le développement, y compris la protection de l'environnement dans des domaines liés à la production agricole. À titre d'exemple, les mesures SPS peuvent prévenir la contamination de l'eau potable, des terres agricoles ou des stocks de poisson par les métaux lourds et contribuent à protéger la biodiversité. En outre, elles peuvent concourir à mettre sur pied des systèmes agricoles qui sont plus résilients face au changement climatique, ce qui réduit autant que faire se peut les incidences négatives sur la sécurité alimentaire. En outre, le renforcement des capacités SPS aide les petits exploitants agricoles et les MPME à abaisser les coûts liés à l'utilisation de produits chimiques, à relever leur productivité, à améliorer la qualité et la sûreté des produits et à avoir accès aux marchés.

Les pays en développement dont les capacités SPS sont vacillantes risquent de se heurter à des obstacles en lien avec les risques SPS émergents liés à la hausse des températures et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Le renforcement des capacités SPS contribue à atténuer les effets du changement climatique sur la production agricole et à s'y adapter, ce qui est essentiel pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la lutte contre les maladies et les parasites, le commerce et la sécurité alimentaire.

L'utilisation du cadre P-IMA encourage les acteurs des secteurs public et privé à étudier et à comprendre les conséquences attendues des investissements SPS pour l'environnement :

- L'environnement peut être inclus comme un critère de décision spécifique pour que les conséquences (positives, négatives ou neutres) pour les différents aspects environnementaux (y compris la biodiversité et le changement climatique) soient estimées dans le cadre de la définition des priorités établie.
- Les représentants des autorités publiques qui travaillent sur les mesures SPS en lien avec l'environnement sont encouragés à favoriser la prise en considération des aspects environnementaux et à diffuser les connaissances et les renseignements dont ils disposent.
- Quand elles sont disponibles, des données relatives à l'environnement peuvent être incluses.

L'incorporation des questions clés ci-après dans le processus P-IMA peut contribuer à décrire et à mieux comprendre les conséquences attendues des investissements SPS pour l'environnement (y compris la biodiversité et le changement climatique) :

1. Quelles hypothèses, difficultés et/ou possibilités existent dans la mise en conformité avec les mesures SPS et l'environnement ?
2. Comment l'environnement est-il susceptible d'éprouver l'influence (positive ou négative) de la hiérarchisation des investissements SPS ? Par exemple, dans quelle mesure et comment les possibilités d'investissement envisagées retentissent-elles sur l'utilisation des pesticides, des produits de protection des cultures et des médicaments vétérinaires ?
3. Comment les aspects environnementaux peuvent-ils être pris en considération dans le cadre des investissements SPS recensés ? Par exemple en quoi (le cas échéant) sont-ils liés à une agriculture intelligente face au climat ?
4. Les parties prenantes compétentes en la matière (par exemple le Ministère de l'environnement) ont-elles été incluses et/ou consultées dans le processus P-IMA ?
5. Quels données et renseignements liés à l'environnement peuvent être recueillis et utilisés pour éclairer l'analyse P-IMA ?

DONNÉES D'EXPÉRIENCE NATIONALES/RÉGIONALES CHOISIES



Utilisation du cadre P-IMA pour hiérarchiser les investissements SPS au Belize

Le Service bélizien de santé agricole (BAHA) a été l'un des premiers à adopter, en 2012 ; le cadre P-IMA. Faisant fond sur des relations déjà fortes avec d'autres acteurs des pouvoirs publics et du secteur privé, l'utilisation du cadre P-IMA a concouru à mieux faire comprendre ce dont il est nécessaire de disposer pour avoir et conserver un accès aux marchés pour les produits agroalimentaires, ce qui s'est traduit par un soutien accru pour les activités du BAHA. L'analyse a contribué à obtenir de nouveaux investissements pour améliorer les contrôles vétérinaires pour l'exportation de bétail sur pied à destination du Mexique et a produit de nouvelles données pour corriger les omissions dans les travaux précédents en ce qui concerne l'estimation du coût de certains investissements SPS. Compte tenu des données d'expérience recueillies, le BAHA a utilisé le cadre pour appuyer la planification stratégique et éclairer l'établissement des priorités et l'affectation des ressources dans le cadre du Projet sur les services agricoles financé par la Banque interaméricaine de développement (BID). En outre, le Service pour le développement du commerce et de l'investissement du Belize (BELTRAIDE) a utilisé cet outil pour hiérarchiser les mesures d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Le Ministère des ressources naturelles et de l'agriculture l'a utilisé pour classer par priorité des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

[Pour en savoir plus](#)



Adaptation du cadre P-IMA aux fins de la planification des mesures de facilitation des échanges au Malawi

En 2012, au Malawi, l'utilisation du cadre P-IMA a favorisé le dialogue entre les autorités chargées de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé animale et de la préservation des végétaux, les autorités commerciales et le secteur privé. Cette évolution s'est traduite par une confiance accrue quant aux domaines choisis pour investir dans le renforcement des capacités SPS et a éclairé l'élaboration de propositions de projet. À l'issue de cette expérience, le Ministère de l'industrie et du commerce (MOIT) a trouvé une autre utilité à cette approche et l'a adoptée pour orienter l'élaboration du Plan d'action national consolidé pour la facilitation des échanges (2014). Ainsi, il a été plus facile d'établir des priorités parmi les multiples interventions de facilitation des échanges recensées et recommandées par les autorités nationales, les partenaires de développement et les donateurs dans différents rapports. À son tour, cela a favorisé une approche plus cohérente de la facilitation des échanges, qui évitait les doubles emplois et les décalages.

[Pour en savoir plus](#)



Utilisation des données à l'appui du contrôle de l'aflatoxine au Ghana

Au Ghana, l'Institut de recherche stratégique pour la science et la technologie (STEPRI), qui relève du Conseil de la recherche scientifique et industrielle (CSIR), a fait équipe avec l'AGRA, les pouvoirs publics responsables de l'agriculture, du commerce et de la santé publique, le secteur privé, le milieu universitaire et la société civile pour utiliser l'approche fondée sur des données probantes du cadre P-IMA à l'appui de la mise en œuvre de la politique nationale de contrôle de l'aflatoxine dans les produits alimentaires et les aliments pour animaux. La politique prévoit un cadre destiné à réduire la contamination par les aflatoxines pour améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des aliments pour les animaux, plusieurs investissements différents étant prévus. L'approche fondée sur des données probantes a été employée dans le cadre d'un PPG du STDF, dirigé par l'AGRA et le STEPRI, afin de favoriser des discussions fondées sur des données probantes et une hiérarchisation de ces diverses interventions, compte tenu des conséquences attendues en lien avec la santé publique, la productivité agricole et le commerce.

[Pour en savoir plus](#)



Tirer parti des ressources aux fins du renforcement des capacités SPS en Afrique

Le Secrétariat du COMESA a vu l'utilité d'utiliser le cadre P-IMA pour éclairer les processus décisionnels et tirer parti des ressources aux fins du renforcement des capacités SPS, y compris dans le cadre de programmes agricoles et commerciaux plus vastes. Dans un projet financé par le STDF en partenariat avec le CIR, les pouvoirs publics en Éthiopie, au Kenya, au Malawi, au Rwanda et en Ouganda se sont réunis avec le secteur privé, le milieu universitaire et d'autres pour échanger au sujet des investissements SPS nécessaires pour favoriser le commerce régional et international. Des critères de décision et des pondérations ont été définis pour que les solutions d'investissement puissent être hiérarchisées en fonction des objectifs de politique générale. Cinq rapports de pays ont été élaborés et, pris conjointement, ont mis au jour 60 possibilités d'investissement chiffrées à 165 millions de dollars des États-Unis, avec des profits estimés à plus de 6 milliards de dollars des États-Unis pour ce qui est des exportations agricoles.

L'analyse P-IMA a été employée pour éclairer la conception de programmes et mobiliser des fonds, y compris pour améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires dans les chaînes de valeur essentielles au titre d'un programme de facilitation des échanges financé par l'UE. Les ministres de l'agriculture du COMESA souhaitent utiliser l'analyse pour tirer profit de davantage de ressources afin de surmonter les difficultés SPS, y compris dans le cadre de leurs plans d'investissement nationaux et régionaux pour l'agriculture, l'environnement et le commerce. Le Secrétariat du COMESA prévoit de réappliquer le cadre P-IMA et voit des débouchés d'utilisation aux fins de la mobilisation des ressources pour le renforcement des capacités SPS, à l'appui de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et du cadre d'action SPS de la Commission de l'Union africaine.

[Pour en savoir plus](#)

UTILISATION DU CADRE P-IMA POUR ÉCLAIRER LES PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DANS LE DOMAINE SPS : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Compte tenu des données d'expérience obtenues jusqu'à présent s'agissant de l'utilisation du cadre P-IMA, les principaux enseignements suivants ont été mis au jour.

1. **Le cadre P-IMA favorise l'adoption d'une perspective collaborative et multipartite face aux difficultés SPS et appuie une approche fondée sur les systèmes alimentaires et le principe "Une seule santé".** Dans la mesure où elle rassemble différents acteurs des pouvoirs publics ainsi que le secteur privé, le milieu universitaire, les partenaires du STDF et d'autres parties prenantes concernées, l'utilisation du cadre promeut le dialogue à propos des besoins en matière d'investissements SPS clés, en lien avec les objectifs stratégiques et les ODD, ainsi que des approches interdisciplinaires et globales, comme les systèmes alimentaires et le principe "Une seule santé".
2. **Le cadre P-IMA aide à démontrer que l'investissement dans les capacités SPS contribue à la réalisation des objectifs de politique nationale, de la productivité agricole au développement économique en passant par la sécurité alimentaire.** L'analyse contient des preuves convaincantes qui peuvent contribuer à attester de la valeur des systèmes sanitaires et phytosanitaires nationaux et indiquer qu'il s'agit de biens publics. En outre, elle fait ressortir que les acteurs SPS ont une approche mesurée des besoins en matière d'investissements SPS et soupèsent les différentes solutions et concessions. Ces éléments peuvent concourir à faire valoir aux pouvoirs publics et aux donateurs l'argument commercial en faveur des investissements SPS et permettre de recueillir des ressources supplémentaires. Il est essentiel de faire participer les décideurs de haut niveau et les donateurs dès le départ, ainsi que des experts des ministères de la planification et des finances, pour favoriser l'adoption et l'utilisation de l'analyse résultante pour éclairer les processus décisionnels.
3. **Le cadre P-IMA offre une méthode flexible qui peut être adaptée et utilisée de différentes façons pour éclairer l'établissement de priorités dans l'ensemble des investissements SPS ou dans certains domaines de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé vétérinaire et de la préservation des végétaux, pour autant que les acteurs concernés participent.** Il a été appliqué dans des pays qui diffèrent grandement pour ce qui est de la superficie, du niveau de développement, de l'échelle et de la diversité de leurs exportations agroalimentaires et de leurs besoins SPS. En outre, il a été utilisé pour hiérarchiser les interventions relatives au contrôle de l'aflatoxine et pour faciliter les échanges. Il importe avant tout de s'entendre sur le champ d'application, de faire participer tous les acteurs concernés dans le cadre du processus et d'utiliser les renseignements pertinents existants, y compris les conclusions obtenues après utilisation des outils d'évaluation des capacités SPS et d'autres études, le cas échéant. L'analyse qui en résulte peut en outre servir à favoriser une discussion fondée sur des données probantes entre les acteurs concernés, par exemple dans le cadre des Comités SPS nationaux ou régionaux.
4. **Le cadre P-IMA incite les parties prenantes à se demander comment les investissements SPS sont susceptibles d'influer sur des questions transversales, y compris l'égalité des genres et l'environnement, ce qui est souvent mal compris.** Ce dialogue aide à mieux comprendre comment les investissements SPS sont susceptibles de retentir différemment sur les hommes et les femmes, ou d'avoir des effets divers sur l'environnement. Cette première étape est importante pour incorporer les questions transversales dans la prise de décisions dans le domaine SPS.
5. **Le cadre P-IMA valorise la prise de décision, même dans les cas d'une expérience réduite avec les approches structurées d'établissement de priorité ou dans ceux où l'on dispose de peu de données quantitatives.** La définition précise des différents critères qui sont utilisés dans le cadre du processus de prise de décision apporte un meilleur éclairage sur les raisons qui expliquent pourquoi certains choix d'investissement sont classés avant (ou après) d'autres. Elle permet de mieux appréhender les compromis qu'a supposés la prise de décision, promeut des décisions plus responsables et transparentes et favorise l'adhésion aux décisions. Dans les cas où les données quantitatives sont limitées, l'utilisation de données qualitatives peut être éclairante. En outre, mettre l'accent sur les données contribue à mettre au jour les lacunes importantes en matière de données puis, dans l'idéal, à les combler.

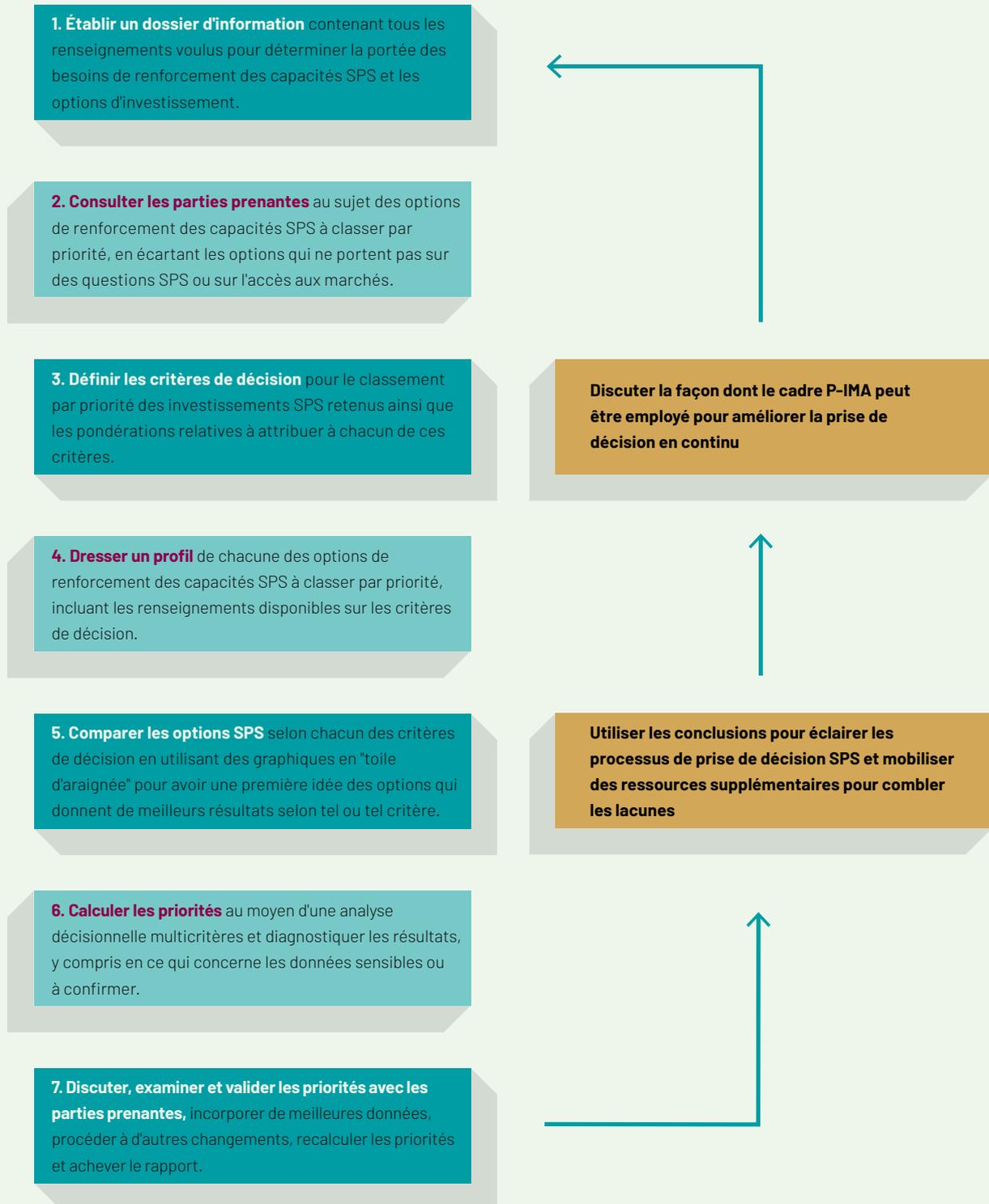
6. **Dans le cadre P-IMA, les renseignements clés concernant les priorités SPS sont présentés de manière visuelle, ce qui les rend compréhensibles d'un coup d'œil ; cela peut aider les décideurs, qui, souvent, sont bombardés de renseignements et disposent de peu de temps.** Cela constitue un élément de preuve convaincant des avantages du renforcement des capacités SPS pour les entreprises et de l'appui à la mobilisation des ressources. Relier les investissements SPS aux objectifs de politique générale, qu'il s'agisse de la réduction de la pauvreté à la croissance de la production et des exportations agricoles, aide à illustrer en quoi les investissements SPS importent.
7. **Le cadre P-IMA produit les meilleurs résultats quand il est dirigé par une petite équipe composée d'un facilitateur, d'experts dans le secteur SPS et d'un économiste.** L'accès à un facilitateur formé, qui a suivi la formation en ligne du STDF concernant le cadre P-IMA et/ou a observé l'utilisation du cadre dans la pratique promeut la neutralité et contribue à faire entendre toutes les voix. Il est essentiel de faire participer un expert doté de compétences en matière d'analyse économique pour que les données quantitatives et qualitatives soient solides et compilées comme il se doit, et pour juger de la pertinence du classement vis-à-vis de tout changement survenu dans les hypothèses ou les unités de mesure employées, etc.
8. **Le cadre P-IMA favorisera un changement dans la prise de décision qui peut appuyer une efficacité accrue de l'allocation des ressources et un renforcement de la transparence et de la responsabilité, pour autant qu'il soit appliqué de manière continue.** À cette fin, il convient de faire davantage pour renforcer les capacités nationales dans le domaine P-IMA, démontrer clairement la valeur et les avantages de l'utilisation du cadre, et instaurer une dynamique d'échange plus efficace avec les fonctionnaires en poste dans les ministères de la planification et des finances. Le cadre est utile quand il est appliqué ponctuellement, mais il est véritablement avantageux quand il est utilisé en continu pour éclairer la prise de décision, de sorte que les nouveaux besoins en matière d'investissement soient incorporés.





ÉTAPES À SUIVRE DANS LE CADRE P-IMA

Figure 1. Étapes à suivre dans l'utilisation du cadre P-IMA



Que faut-il pour utiliser le cadre P-IMA ?

Le temps et les ressources nécessaires pour appliquer le cadre dépendent du contexte national, de l'accès aux données et de la disponibilité et de l'engagement des principales parties prenantes. Il faut en général compter environ six mois.

Certaines ressources sont nécessaires pour utiliser efficacement le cadre de l'étape initiale de la planification à celles du recueil et de l'analyse de données, de l'organisation de réunions et d'atelier, d'élaboration de rapports et de discussion et de validation des conclusions avec les parties prenantes. Il convient de réfléchir à des dispositions à plus long terme en vue de réutiliser le cadre, y compris pour mettre à jour les priorités, car le contexte évolue au fil du temps.

D'ordinaire, les éléments suivants sont nécessaires :

- Une équipe comprenant des experts en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de préservation des végétaux, de commerce et d'analyse économique, afin de diriger l'analyse. Ces experts doivent avoir la volonté et les moyens de consacrer une certaine partie de leur temps au processus P-IMA, y compris à des activités de formation, de recueil et d'analyse de données et de consultations avec les parties prenantes.
- Des facilitateurs du cadre P-IMA pour mettre au point et modérer des ateliers avec des parties prenantes, formuler des orientations générales, superviser la procédure et former les parties prenantes à la méthode et aux logiciels P-IMA. Dans les cas où il est nécessaire de faire appel à une personne experte externe, son temps doit être financé.
- Des fonds pour couvrir les coûts d'organisation des ateliers de parties prenantes (si les pouvoirs publics ou d'autres parties prenantes compétentes ne peuvent pas fournir de salles de réunion), ainsi que toutes les autres dépenses telles que les pauses-café, les déjeuners, les trajets des membres du groupe de travail, le recueil de données, le logiciel, etc.

1 : Établir un dossier d'information

La première étape consiste à établir un dossier d'information sur les besoins de renforcement des capacités SPS, afin d'éclairer le processus d'établissement des priorités, y compris la sélection initiale des options. Le dossier d'information comprend simplement les renseignements disponibles sur les faiblesses en matière de capacités SPS et les besoins de renforcement de ces capacités, y compris les sources secondaires existantes (rapports publiés ou non). Il ne s'agit pas d'une évaluation complète ou approfondie des besoins en capacités SPS.

Le but de ce dossier est le suivant :

- S'inspirer des efforts faits dans le passé pour identifier les faiblesses en matière de capacités SPS et/ou les besoins de renforcement de ces capacités et en tirer des enseignements.
- Faire en sorte que l'identification des besoins de renforcement des capacités SPS prenne comme point de départ les renseignements existants, afin d'éviter de "réinventer la roue".
- Mettre sur un pied d'égalité toutes les parties prenantes qui contribuent à l'exercice d'établissement des priorités en donnant accès à l'avance à un ensemble commun de renseignements.

Le dossier peut contenir une liste de renseignements (voir l'encadré 4). L'annexe 2 fait apparaître une sélection des sources d'information en ligne sur les questions SPS. Dans le cadre de l'examen des renseignements devant être inclus, il importe de prendre en considération la façon dont les données ont été recueillies, ainsi que la nature et la portée des faiblesses et/ou des biais des données, le cas échéant.

Encadré 4 : Contenu du dossier d'information

Le contenu du dossier d'information variera probablement d'un pays à l'autre, mais dans l'idéal, les rapports suivants seront mentionnés et incorporés :

- Rapports sur l'application d'outils d'évaluation des capacités SPS tels que le Processus PVS de l'OMSA, l'outil ECP de la CIPV et l'outil FAO/OMS d'évaluation des capacités en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires.
- Évaluations moins formelles ou même ad hoc des capacités SPS effectuées par les autorités publiques du pays lui-même, par des donateurs, des chercheurs, etc.
- Données et/ou rapports sur la valeur et le volume des exportations agroalimentaires au cours du temps.
- Données et/ou rapports sur les rejets à la frontière sur les principaux marchés d'exportation.
- Rapports sur les problèmes à l'exportation signalés par les exportateurs.
- Relevé des préoccupations commerciales spécifiques soulevées à l'OMC.
- Entretiens et/ou enquêtes auprès d'exportateurs de produits agroalimentaires, de fonctionnaires chargés des contrôles SPS, etc.
- Résultats des programmes nationaux d'analyse ou de surveillance portant sur des questions SPS liées aux exportations agroalimentaires.

Le processus d'établissement du dossier d'information consiste à recenser le maximum de renseignements pertinents. Dans certains pays, les renseignements peuvent être relativement faciles à obtenir. Dans d'autres, il faudra peut-être un vaste travail d'enquête comportant des consultations avec les parties prenantes des secteurs public et privé, des chercheurs universitaires, des donateurs, des organisations internationales, etc. En pareils cas, le dossier d'information tend à se constituer progressivement à la manière d'une "boule de neige". Quoi qu'il en soit, cette tâche sera beaucoup plus facile si du temps a été consacré à faire connaître le cadre P-IMA avant de commencer.

Une fois le dossier établi, il convient de faire une bibliographie contenant des renseignements détaillés sur les sources du dossier et dont le contenu est rendu disponible (par exemple par des liens vers des sites Web, en les diffusant en tant que pièce jointe de courriels et sur une clé USB ou sous forme imprimée). Il serait bon que ces renseignements soient aussi faciles à obtenir que possible, afin d'encourager les parties prenantes à les examiner. Ceux-ci devraient être inclus dans le rapport P-IMA.

Comme le cadre P-IMA est destiné à être utilisé de façon continue, le dossier d'information devrait être mis à jour de façon assez régulière, à mesure que des données nouvelles deviennent disponibles.

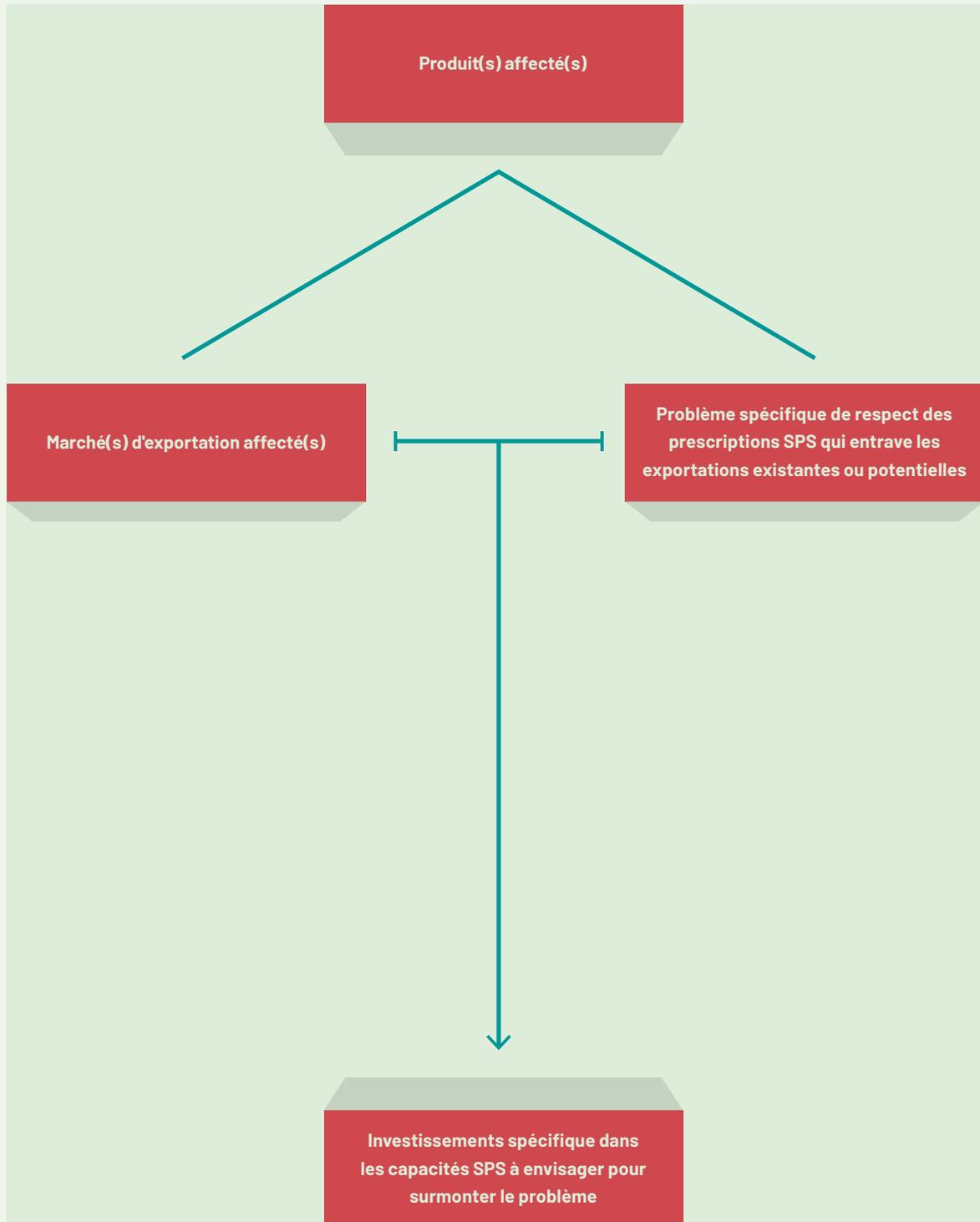
2 : Identifier les options de renforcement des capacités SPS

La deuxième étape consiste à définir l'ensemble d'options de renforcement des capacités SPS ("ensemble de choix") à examiner dans le processus d'établissement des priorités. Les options sont définies sur la base du dossier d'information et d'un processus structuré de consultation avec les parties prenantes. Il est essentiel de faire participer les personnes concernées (c'est-à-dire les fonctionnaires gouvernementaux et les représentants du secteur privé qui connaissent les principales contraintes rencontrées dans le domaine SPS), afin que l'éventail complet des options puisse être identifié.

Les options de renforcement des capacités SPS qui ne figurent pas dans l'ensemble de choix seront exclues de l'établissement des priorités. Par conséquent, l'accent devrait être mis au début sur le recensement de l'éventail complet des besoins de renforcement des capacités SPS, qui pourra être "allégé" à un stade ultérieur, si nécessaire. Mais la tâche consistant à appliquer le cadre devient aussi plus exigeante à mesure que le nombre d'options augmente.

Il faut que les besoins de renforcement des capacités SPS inclus dans l'ensemble de choix soient clairement définis et s'excluent mutuellement. Chaque solution devrait comporter quatre éléments (voir la figure 2). Cette structure contribue à faire en sorte que les options soient directement reliées aux effets sur le commerce. Cela aide aussi à exclure des faiblesses plus générales (par exemple une législation dépassée et/ou une pénurie de personnel formé) si elles ne peuvent être liées spécifiquement au commerce. Dans certains cas, par exemple, les entreprises exportent des produits particuliers, même si la législation SPS est dépassée. Dans les cas où ces faiblesses générales influent clairement sur le commerce, on pourra les inclure dans l'option pertinente de renforcement des capacités SPS.

Figure 2 : Définition des options de renforcement des capacités SPS



Les options de renforcement des capacités SPS devant être incluses dans l'analyse P-IMA peuvent être identifiées de différentes façons. En général, on tient à cette fin un atelier d'une demi-journée, dirigé par un expert ou un facilitateur P-IMA, avec les parties prenantes concernées (secteurs public et privé, milieu universitaire, société civile, etc.). Plus récemment, une étude suivant la méthode de Delphes a été utilisée (par exemple en Arménie et aux Bahamas) pour solliciter, recueillir et synthétiser des contributions de la part des parties prenantes concernées de manière efficace, conviviale et inclusive.

La durée de cet atelier dépendra du nombre de sujets à aborder, qui tend à être plus élevé dans un grand pays où les exportations sont importantes et/ou plus diversifiées, et moindre dans un petit pays où les exportations sont relativement modestes et/ou moins diversifiées. Au titre de la planification de l'atelier, il importe de prendre en considération les éléments suivants : i) comment faire participer au maximum les parties prenantes, tout en tenant compte des contraintes de chacun (par exemple le temps limité dont dispose le secteur privé) ; et ii) trouver un équilibre adapté entre le nombre et la diversité/la représentation des participants.

Pendant l'atelier, les participants cherchent activement à identifier les options de renforcement des capacités SPS à examiner dans l'ensemble de choix initial. Les participants détaillent les options de renforcement des capacités SPS qu'ils estiment importantes à titre individuel et anonyme. Les facilitateurs du cadre P-IMA dirigent une discussion ouverte sur les options mises en avant de sorte à préciser les options ambiguës ou incomplètes, à regrouper les options analogues, etc. Toutes les options sont examinées et traitées sur un pied d'égalité, indépendamment du nombre de participants qui les présente.

Encadré 5. Principales questions à poser durant l'exercice de filtrage du cadre P-IMA

- **L'option est-elle en lien avec un problème SPS ?** En d'autres termes, les exportations sont-elles entravées par des faiblesses de capacités en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de préservation des végétaux ou de santé des animaux ? Toutefois, si l'option a trait à une question non SPS (par exemple la qualité ou l'étiquetage), elle sera exclue.
- **L'option est-elle en lien avec le commerce ?** Parfois, on définit des besoins qui mettent l'accent sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux ou la préservation des végétaux, mais qui ne se répercutent pas directement sur les exportations. Normalement, ils sont exclus, car l'analyse met l'accent sur les investissements en matière de renforcement des capacités SPS axées sur l'exportation.
- **L'option est-elle en lien avec un problème SPS actuel touchant le commerce ?** Si l'option est en lien avec un problème de longue date qui a été rectifié et/ou qui n'a pas été éprouvé depuis longtemps, elle sera exclue.
- **L'option est-elle viable sur le plan économique au-delà de la question SPS mise au jour ?** S'il est démontré que des questions plus vastes peuvent entraver/prévenir les exportations (par exemple, les coûts de production, les coûts de transport, le manque d'accès à des infrastructures de transport appropriées, une capacité de production insuffisante, etc.), l'option sera exclue.

Ce processus aboutit normalement à un grand nombre d'options de renforcement des capacités SPS. Après cela, les options sont triées pour supprimer celles qui ne sont pas en lien avec le commerce (encadré 5). Dans certains cas, le facilitateur P-IMA peut, pour des raisons politiques ou d'autres raisons liées au pays, souhaiter conserver certains investissements qui ne sont pas spécifiquement axés sur les exportations. En général, le tri débute pendant l'atelier et est achevé ultérieurement par le facilitateur P-IMA, qui devrait consulter les parties prenantes concernées pour de plus amples informations et/ou précisions, selon que de besoin. Il est recommandé que les représentants des partenaires STDF compétents participent de sorte à apporter des orientations techniques au tri.

Au cours de ce processus, certaines options de renforcement des capacités peuvent être exclues de l'ensemble de choix et d'autres peuvent être combinées ou même divisées. Le résultat final devrait être un ensemble d'investissements de renforcement des capacités qui s'excluent mutuellement et sont véritablement liés au commerce et au domaine SPS. Toute exclusion d'une option de renforcement des capacités devrait être notée, avec ses raisons, et consignée dans le rapport afin d'assurer la transparence et de permettre aux parties prenantes de contester ces décisions si elles le souhaitent. L'exclusion de ces options ne signifie pas qu'elles sont sans importance mais simplement qu'elles n'entrent pas dans les limites d'une analyse liée au commerce.

3 : Définir les critères de décision et les pondérations

La prochaine étape consiste à définir les critères de décision (ou de choix) qui serviront à comparer les options. Quels critères faudrait-il utiliser pour déterminer à quelles options de renforcement des capacités SPS en lien avec le commerce il conviendrait d'accorder une priorité plus ou moins importante ? Le choix des critères de décision est incontestablement l'élément le plus critique du cadre P-IMA.

Ces critères tiennent compte des conséquences que peut avoir le renforcement des capacités SPS liées au commerce et dont il est estimé qu'elles présentent un intérêt pour ce qui est de décider quelles options de renforcement des capacités devraient être classées avant les autres. Par conséquent, l'ensemble de critères devrait prendre en considération l'ensemble des coûts et des avantages qui sont considérés comme importants. Tout critère exclu de l'analyse sera sans influence sur le classement final des diverses options examinées.

Les critères de décision devraient correspondre au contexte propre à un pays, aux priorités de développement existantes, etc. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise décision concernant les critères de décision. Cela dit, il est vivement recommandé que les critères de décision appliqués (et les pondérations qui s'y rapportent) soient globalement conformes aux objectifs et aux priorités de la politique nationale définis dans les plans de développement nationaux et les autres documents d'orientation importants. Les critères de décision peuvent être revus à tout moment pendant le processus P-IMA. Il ressort des données d'expérience recueillies jusqu'à ce jour que la plupart des pays ont utilisé des ensembles de critères de décision relativement similaires (encadré 6).



Encadré 6. Critères de décision potentiels pour le classement par priorité des options de renforcement des capacités SPS

CRITÈRES	CRITÈRES DE DÉCISION	ÉLÉMENTS CONCERNÉS
Coût et complexité de la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement de départ • Coûts récurrents • Difficulté de mise en œuvre • Durabilité des capacités 	Ces critères concernent l'investissement de départ (non récurrent) ainsi que les coûts récurrents de mise en place, de fonctionnement et de maintien de l'élément concerné des capacités SPS. Le but est de réduire au minimum ces coûts, ainsi que les difficultés que posera probablement la mise à niveau des capacités. On tendra donc à préférer, toutes choses égales par ailleurs, les options de renforcement des capacités SPS axées sur l'exportation moins coûteuses et plus faciles à mettre en œuvre.
Effets sur le commerce	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance/pertes évitées dans la valeur des exportations • Diversification des exportations • Réputation internationale • Capacités de prévenir de futurs problèmes 	Ces critères concernent les avantages potentiels directs du renforcement des capacités SPS. Ils incluent la variation de la valeur des exportations ou les pertes à l'exportation évitées grâce à une option particulière, le degré auquel le commerce se diversifie (et donc devient vraisemblablement plus robuste), les gains de réputation entraînés par l'amélioration des capacités SPS auprès des partenaires d'exportation et la capacité d'affronter les futurs problèmes commerciaux. Pris ensemble, ces critères représentent les gains immédiats et directs issus du renforcement des capacités SPS ainsi que les effets plus diffus et à plus long terme.
Retombées intérieures	<ul style="list-style-type: none"> • Productivité agricole • Santé publique • Protection de l'environnement 	Ces critères concernent les retombées intérieures du renforcement des capacités SPS dues aux améliorations de la productivité agricole, de la santé publique (principalement la sécurité sanitaire des produits alimentaires) et de l'environnement local. À plus long terme, les gains de productivité agricole, en particulier, pourront se traduire par un accroissement du commerce grâce à une meilleure compétitivité au niveau des coûts, bien que ce groupe de critères de décision porte sur des retombées plus immédiates.
Effets sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Effet sur les niveaux de pauvreté • Effet sur le genre • Effet sur les groupes marginalisés en condition de vulnérabilité 	Ces critères concernent les effets socioéconomiques plus larges du renforcement des capacités SPS (par exemple sur l'emploi, le niveau de pauvreté). Les effets des gains en matière de capacités SPS sont relativement ambigus. Par exemple, les gains qui permettent d'accroître le commerce peuvent offrir de nouvelles possibilités de revenus aux petits agriculteurs, ce qui réduira la pauvreté. Inversement, ils peuvent entraîner un regroupement de la production agricole, ce qui peut exclure les petits exploitants.

Pour évaluer les effets potentiels d'une option particulière de renforcement des capacités SPS, il faut prendre soin d'éviter la surattribution et d'inclure les retombées. Par exemple, les flux d'exportation à venir peuvent s'expliquer par de nombreux facteurs, dont il faut tenir compte lorsqu'on prédit l'effet d'une amélioration particulière des capacités SPS. Dans le même temps, si un investissement particulier vise à remédier à des faiblesses spécifiques (par exemple l'analyse des résidus de pesticides dans les fruits et légumes frais), l'infrastructure mise en place pourra avoir des retombées plus larges (par exemple pour l'analyse des résidus de pesticides dans les produits céréaliers et/ou l'analyse d'autres contaminants chimiques dans une gamme de produits alimentaires). Il peut être difficile d'identifier par avance certaines de ces retombées, et il faudrait résister à la tentation de faire une surestimation "pour ne pas prendre de risques". Il faudrait au moins reconnaître (et mentionner) le risque de surattribution et/ou de sous-estimation des retombées et en tenir compte dans l'interprétation des résultats finals.

La sélection des critères de décision - ainsi que des pondérations connexes - a généralement lieu au cours de l'atelier des parties prenantes. Par ailleurs, d'autres méthodes peuvent être utilisées pour définir les critères de décision (par exemple la sélection, par des décideurs de haut niveau en fonction des priorités nationales). Dans certains cas, la sélection des critères (et des pondérations qui s'y rapportent) pourra évidemment être différente selon les groupes de parties prenantes. En pareil cas, des analyses séparées pourront être exécutées pour ces groupes distincts, afin de déterminer dans quelle mesure ces différences concernant les facteurs de classement par priorité influent sur les résultats finals de l'analyse.

4 : Établir des fiches d'information pour les options de renforcement des capacités SPS

La prochaine étape consiste à élaborer une fiche d'information présentant les renseignements relatifs à chacune des options de renforcement des capacités SPS de l'ensemble de choix. Ces fiches compilent les données et renseignements disponibles sur les critères de décision pour chacune des options de renforcement des capacités SPS en lien avec le commerce, ce qui est essentiel pour la transparence, la rigueur et la fiabilité de l'exercice d'établissement des priorités. Il s'agit habituellement de la partie la plus difficile et la plus longue du processus d'application du cadre P-IMA.

Ces fiches font apparaître les coûts et conséquences estimés de chaque option de renforcement des capacités de la manière cohérente nécessaire pour établir des priorités de façon fiable. En outre, elles affichent la méthode de calcul de ces estimations (y compris le niveau de confiance). Cette technique garantit que les données et renseignements utilisés sont transparents et se prêtent à un examen par les parties prenantes.

Ces fiches doivent être considérées comme des "documents vivants", qui peuvent être révisés sur le fondement des retours obtenus des parties prenantes et actualisés à mesure que de nouvelles données et informations sont disponibles. Trois éléments clés devraient être inclus sur chacune de ces fiches :

1. Une estimation quantitative de l'effet de l'option de renforcement des capacités pour chacun des critères de décision
2. Une description de la façon dont l'estimation a été établie, y compris des hypothèses faites, des sources de données, des principaux éléments du calcul, etc.
3. L'indicateur du niveau de confiance accordé à l'estimation

L'élaboration des fiches d'information repose sur les principes suivants :

- **L'analyse repose sur des scénarios plausibles sur ce qui pourrait se passer (ou non) si chacune des options de renforcement des capacités est mise en place :** À cette fin, l'analyste doit étudier soigneusement les conséquences des investissements requis, compte tenu des incertitudes concernant ce qui peut se passer et/ou d'autres scénarios.
- **Il vaut mieux disposer de renseignements incomplets que d'aucun renseignement :** Si une fiche d'information est incomplète, l'option de renforcement des capacités liée au commerce correspondante devra être exclue de l'analyse. En outre, les renseignements de toutes les fiches peuvent être revus une fois que la première étape de hiérarchisation a été estimée, que de plus amples informations sont disponibles, etc.
- **Il convient d'utiliser les meilleurs renseignements disponibles :** Il importe d'utiliser les renseignements les plus fiables et complets possibles, plutôt que ceux qui sont le plus facilement accessibles ou qui ont été utilisés par le passé. Il existe différentes sources d'information (voir l'encadré 4). Dans certains cas, les données disponibles seront limitées et/ou de qualité contestable, de sorte qu'il faudra procéder aux "meilleures estimations". À mesure que des données nouvelles et meilleures apparaîtront, ces estimations devront être révisées, et les fiches d'information mises à jour.
- **Mesurer au mieux chaque critère de décision :** Il existe différentes façons de mesurer les critères de décision (voir l'encadré 7), en fonction des renseignements et des données disponibles. L'objectif devrait toujours être de mesurer au mieux le critère pour obtenir le niveau de quantification le plus important et le plus fiable. La limitation des données signifie parfois qu'il n'est pas possible de mesurer un critère de la manière la plus attendue.

- **C'est la valeur relative qui compte, pas la valeur absolue :** L'analyse devrait viser le niveau de quantification le plus élevé, mais il importe de savoir que, pour établir les priorités, les options de renforcement des capacités sont comparées sur la base de la valeur relative de chacun des critères de décision. Par conséquent, il suffit d'estimer les coûts et conséquences de chacune des options de renforcement des capacités en des termes quantitatifs larges.
- **Définir un calendrier commun pour l'analyse :** Différentes options de renforcement des capacités peuvent prendre plus ou moins de temps à être mises en œuvre et/ou à voir leurs conséquences évoluer. Dans l'analyse, on prévoit normalement une période de cinq ans. Compte tenu de cette période relativement courte, l'actualisation n'est généralement pas requise.⁶

Encadré 7. Différentes mesures pour les critères de décision

TYPE	DESCRIPTION	EXEMPLE
Continue	Valeur absolue et/ou ampleur de la variation	Valeur monétaire de l'investissement de départ (en dollars des États-Unis) Variation en pourcentage de la valeur des exportations
Discrète	Nombre	Nombre de petits agriculteurs touchés
Ordinale	Échelle (présente numériquement l'ordre/le rang d'une série d'objets, utilisée lorsqu'il y n'a pas suffisamment de données continues ou discrètes)	2 = Effet élevé 1 = Faible effet 0 = Sans effet
Nominale	Oui/Non (des chiffres arbitraires sont attribués à des catégories d'effets particuliers ; utilisée en cas de manque de données pour quantifier l'ampleur de l'effet)	Accès à de nouveaux marchés Accroissement de la valeur des exportations

5 : Comparer les options selon chaque critère de décision

Avant de calculer les priorités, il faut comparer les options de renforcement des capacités SPS en fonction de chaque critère de décision successivement. Pour faciliter ces comparaisons, les données figurant sur les fiches d'information sont présentées sous la forme d'une série de graphiques en toile d'araignée qui offrent une représentation visuelle des résultats que donnent les diverses options pour chaque critère de décision.

Les graphiques en toile d'araignée ont les objectifs suivants :

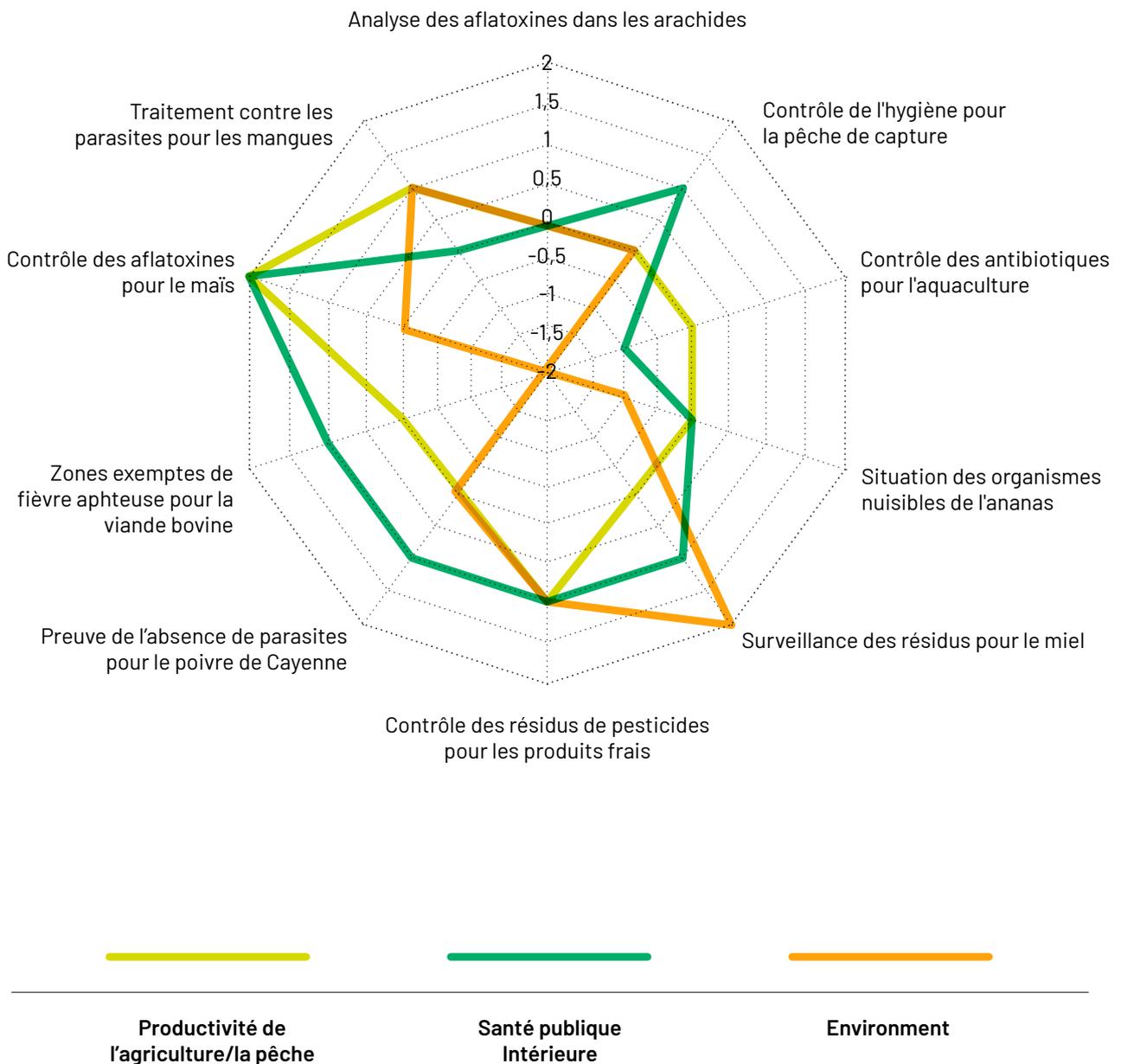
- Repérer les options de renforcement des capacités SPS qui sont atypiques (c'est-à-dire distantes des autres options) pour un critère de décision particulier. En pareil cas, il faudrait vérifier les données figurant sur la fiche d'information pour s'assurer que l'estimation correspondante est robuste.
- Vérifier la cohérence avec laquelle chaque critère de décision est mesuré sur l'ensemble des options de renforcement des capacités SPS. Autrement dit, les mêmes valeurs sont-elles attribuées aux options ayant des effets globalement similaires selon des critères de décision particuliers ? Les options de renforcement des capacités SPS ayant des effets plus grands (plus petits) sont-elles affectées de valeurs plus élevées (plus faibles) que les options ayant des effets plus petits (plus grands) ?

Ces graphiques peuvent être construits en tant que graphiques en radar au moyen de la fonction graphique d'Excel. La figure 3 montre un exemple de graphique en toile d'araignée pour les options de renforcement des capacités SPS comparé à trois critères de décision. Elle dresse un panorama de tous les investissements recensés, on attend que les conséquences les plus positives d'un investissement concernant la surveillance des résidus pour le miel concernent l'environnement, alors qu'on attend que celles d'un investissement dans le contrôle des aflatoxines pour le maïs concernent la productivité agricole et la santé publique.

⁶ La méthode de l'actualisation est employée par les économistes pour tenir compte du fait que le flux des coûts et avantages associé à un investissement particulier peut varier à différents moments. Les flux monétaires à venir sont généralement estimés à une valeur inférieure à celle des flux actuels. Cette préférence temporelle se traduit par l'application d'un taux d'actualisation approprié.

Ce diagramme contribue à favoriser la discussion sur les options de renforcement des capacités SPS irréalisables et leur inclusion (ou non) dans l'ensemble de choix. Il se peut, par exemple, qu'il y ait des limites absolues au budget disponible et que toute option dépassant ce budget soit exclue. De même, il se peut que les options ayant un effet négatif sur les pauvres soient considérées comme politiquement irréalisables et donc retirées de l'ensemble de choix.

Figure 3. Graphique en toile d'araignée comparant les options de renforcement des capacités SPS en fonction de trois critères de décision



6 : Calculer les priorités et diagnostiquer les résultats

À ce stade du cadre P-IMA, on utilise l'ADM pour calculer les priorités (ou classer les options d'investissement dans le domaine SPS) sur la base de tous les critères de décision simultanément.⁷ L'un des principaux avantages de cette approche est qu'elle permet de comparer les options de renforcement des capacités SPS même lorsque les critères de décision sont mesurés de façon différente.⁸

Pour faciliter ce processus, on se sert d'un logiciel (encadré 8). Il offre une interface facile à utiliser pour comparer les différentes options en fonction de l'ensemble des critères de décision (en tenant compte du fait que ces critères ont des pondérations différentes), analyser les résultats de différentes façons et générer des tableaux et graphiques qui classent les options de renforcement des capacités SPS incluses dans l'ensemble de choix sur la base des critères de décision et des pondérations qui s'y rapportent.

Encadré 8. Logiciel D-Sight

[D-Sight](#) est un logiciel qui peut être utilisé pour classer par priorité les différentes options de renforcement des capacités SPS figurant dans l'ensemble de choix et pour diagnostiquer les résultats. Le logiciel utilise le surclassement pour ranger les différentes options par ordre de priorité. Il calcule les flux de préférences positifs et négatifs pour chacune des options. Le flux positif indique dans quelle mesure une option domine les autres options examinées, et le flux négatif dans quelle mesure elle est dominée par les autres options en fonction de ses résultats selon les critères de décision définis. Les options sont classées en fonction de la préférence nette (flux positif moins flux négatif). Le STDF a acheté un nombre limité de licences du logiciel D-Sight pour utilisation dans les pays en développement, qui sont disponibles sur demande au Secrétariat du STDF.

Le logiciel est utilisé pour générer un ensemble de scénarios (et de graphiques) pour mieux comprendre les conclusions en fonction de différents paramètres. Trois scénarios différents, fondés sur des pondérations différentes, sont normalement analysés (voir les figures 4, 5 et 6). Cette étude s'inscrit dans l'analyse de sensibilité, qui examine la façon dont l'établissement des priorités est influencé par les changements dans la pondération, les critères et/ou les mesures de décisions figurant sur les fiches d'information.

- Le classement **de référence** : Reflète les pondérations attribuées par les participants à l'atelier des parties prenantes
- Le classement **à pondérations égales** : Toutes les pondérations ont la même valeur. Ainsi, la sensibilité des résultats pourra être examinée à l'aune des modifications apportées aux pondérations des décisions. Cela permet de déterminer dans quelle mesure l'établissement des priorités varie si toutes les options sont pondérées de la même façon (et de remédier à d'éventuelles préoccupations concernant l'utilisation de la pondération attribuée par différents groupes de parties prenantes).
- Classement **des coûts et effets sur le commerce** : L'accent est placé exclusivement sur les coûts et les effets sur le commerce. Ce scénario indique essentiellement le moyen le moins coûteux d'obtenir des gains appréciables en matière de commerce grâce au renforcement des capacités SPS.

Dans les exemples présentés, la pondération de l'ensemble des critères de décision influe sur le classement. Dans ce cas, le traitement contre les parasites pour les exportations de mangues vers les marchés régionaux arrive au premier rang (63 %), suivi de la surveillance des résidus pour le miel (62 %) et du contrôle des aflatoxines pour les exportations de maïs en troisième position. Il convient de noter que, dans nombre d'applications à ce jour, le changement des pondérations n'a pas fortement modifié les options les mieux classées.

Quand seuls les coûts et les effets sur le commerce sont pris en considération, les classements changent. La situation des organismes nuisibles de l'ananas pour les marchés d'exportation arrive maintenant au premier rang (74%), suivie par l'absence de parasites pour les exportations de poivre de Cayenne (68%).

⁷ La forme spécifique d'ADM utilisée dans le cadre P-IMA est appelée surclassement. Cette approche classe les options par priorité sur la base de comparaisons par paire, essentiellement en identifiant quelles options "surclassent" le plus souvent les autres.

⁸ Un inconvénient est que les options examinées sont classées selon qu'elles donnent des résultats meilleurs/pires selon un critère de décision spécifique. Il n'est pas tenu compte de l'ampleur des différences entre les options selon ce critère de choix.

Figure 4. Exemple de classement par priorité de référence

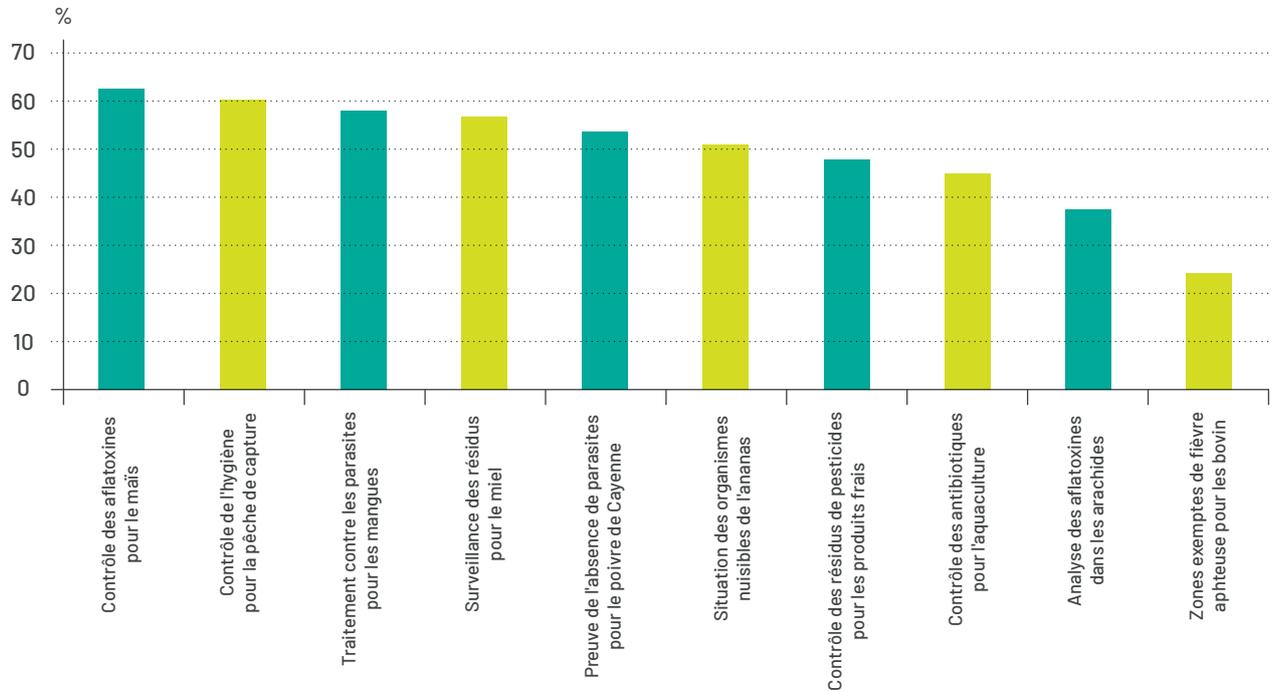


Figure 5. Exemple de classement par priorité avec des pondérations égales

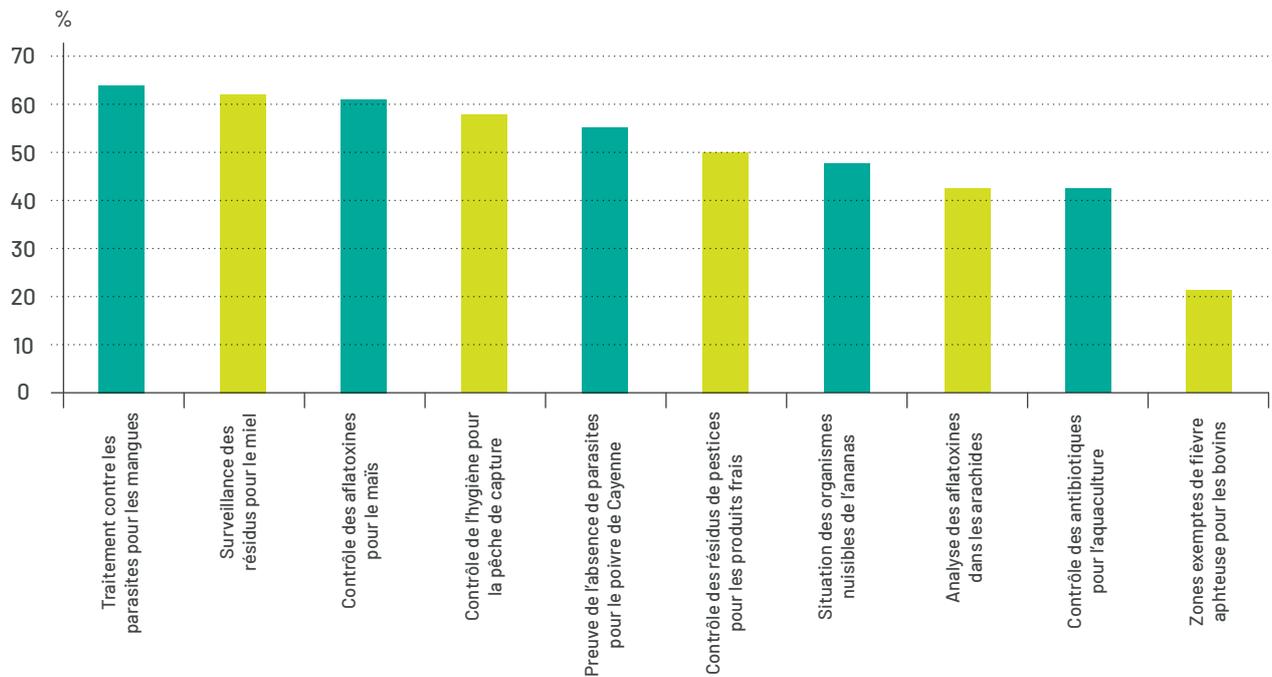


Figure 6. Exemple de classement par priorité selon les coûts et l'effet sur le commerce

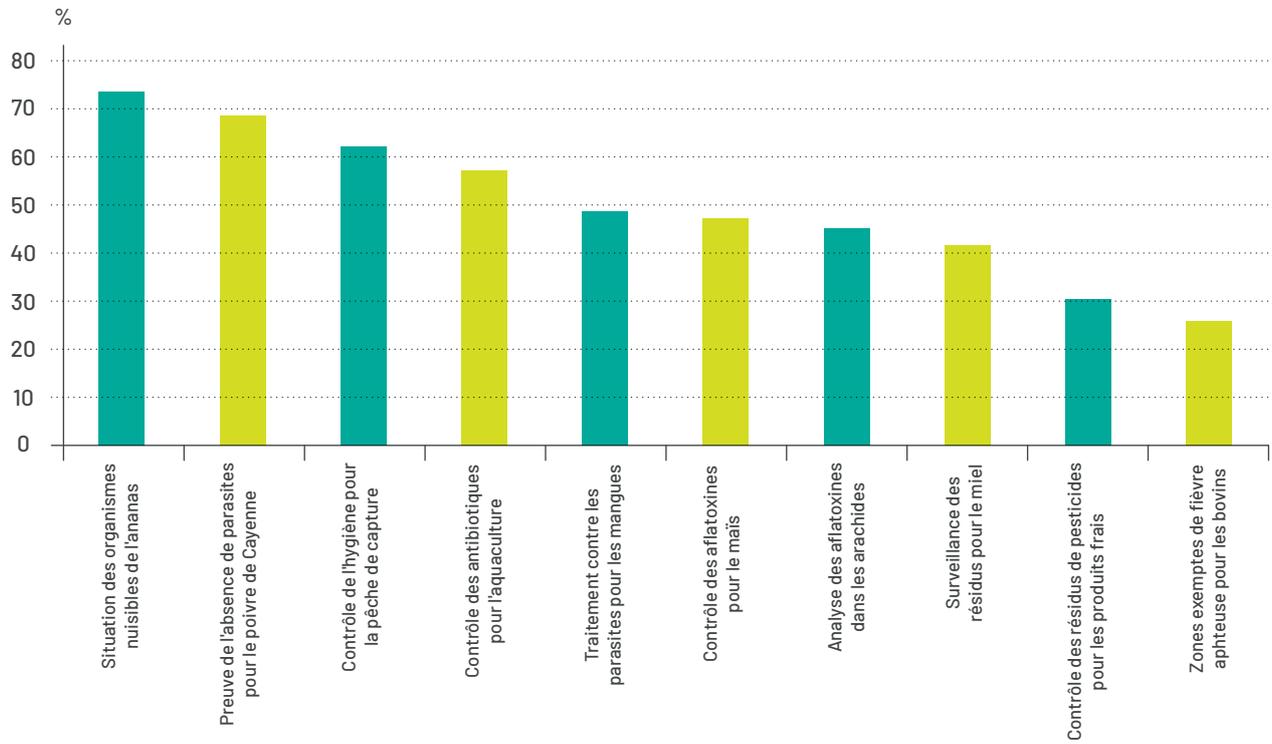
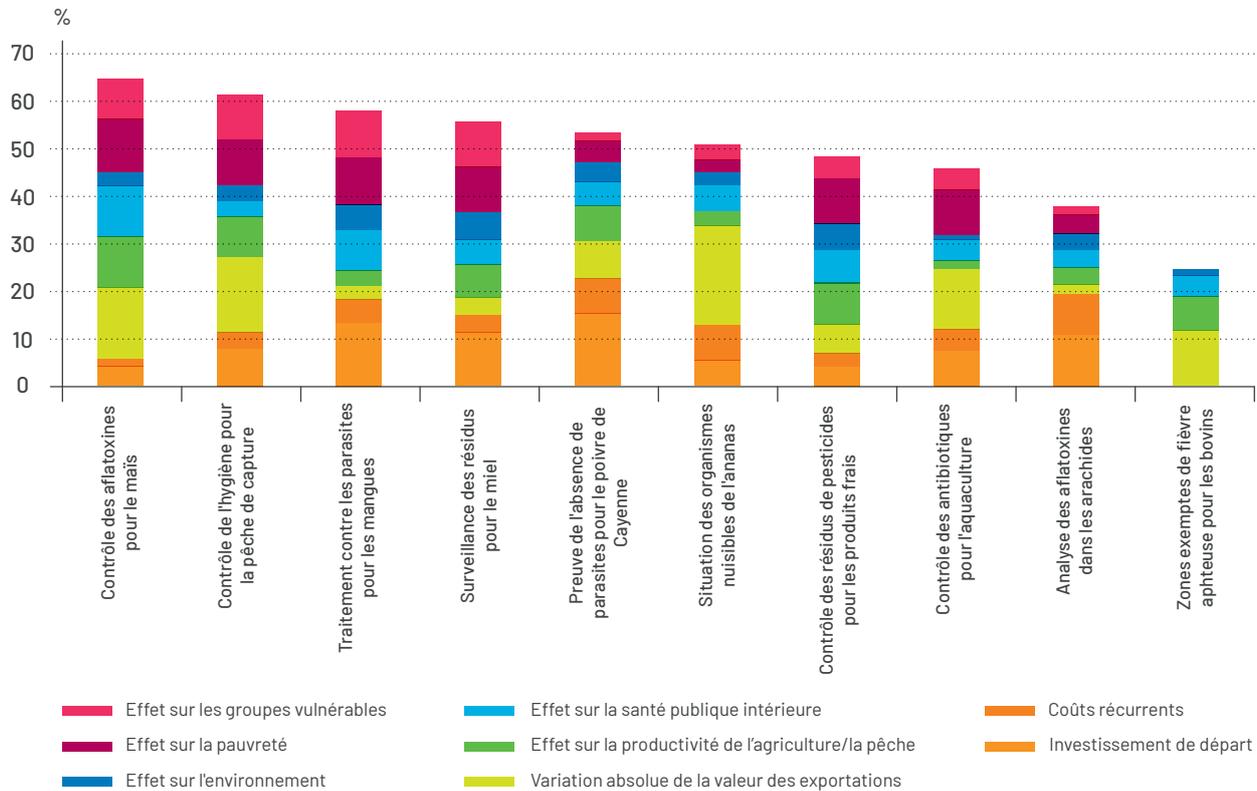
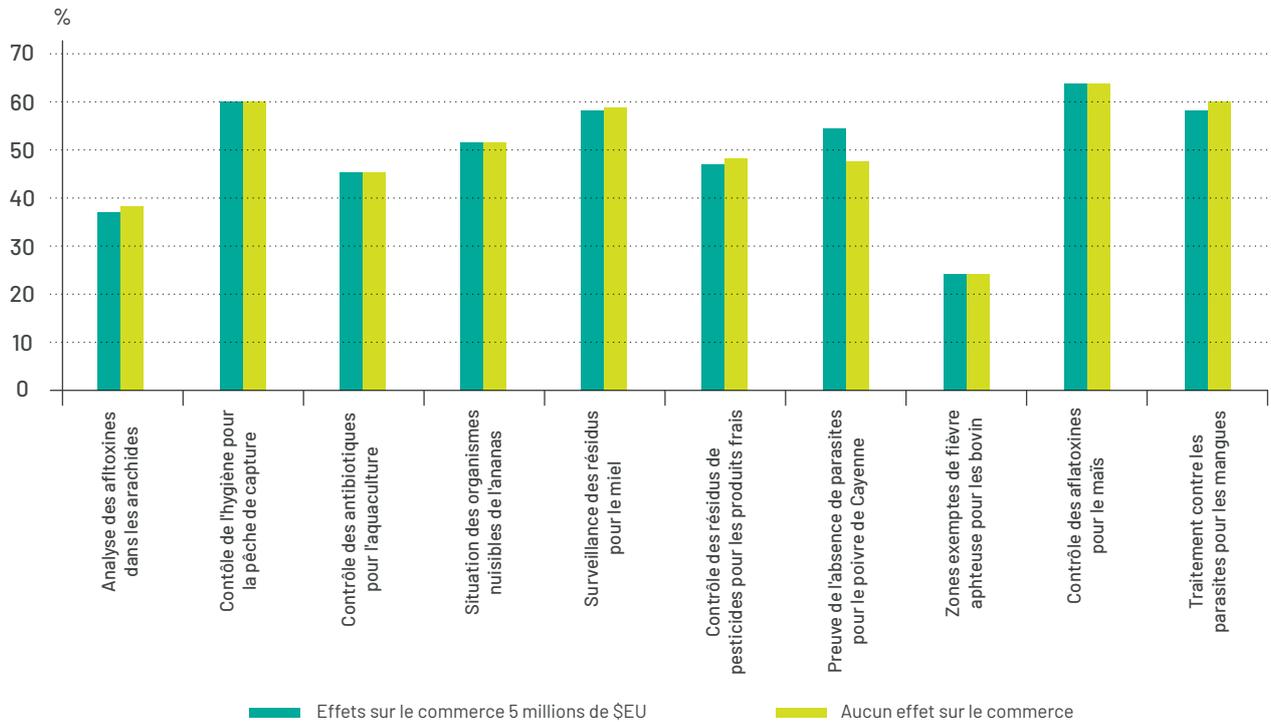


Figure 7. Exemple d'analyse des contributions

Le logiciel permet de générer des graphiques "d'analyse des contributions" afin de mieux comprendre pourquoi certaines options sont classées avant ou après d'autres. On peut voir sur la figure 7 que l'option classée en tête selon le classement de référence (contrôle des aflatoxines pour les exportations régionales de maïs) donne d'assez bons résultats pour la plupart des critères de décision, mais des résultats moins bons pour l'investissement de départ et les coûts récurrents (ce qui tient au fait qu'elle est coûteuse). Inversement, l'option classée en dernier (zones exemptes de fièvre aphteuse pour les exportations de viande bovine) donne des résultats médiocres pour la plupart des critères de décision, mais de bons résultats pour la variation absolue de la valeur des exportations, ce qui tient au fait qu'elle est considérée comme ayant un effet positif important sur le commerce.

Figure 8. Classement par priorité tenant compte des changements apportés aux effets estimés sur le commerce pour une option de renforcement des capacités



Au cours de cette étape du processus P-IMA, les scénarios peuvent être examinés de différentes façons, y compris pour évaluer la sensibilité du classement de référence aux modifications apportées aux paramètres et aux mesures définies dans la fiche d'information pour lesquels il y a le plus d'incertitude. Par exemple, pour les estimations pour lesquelles la confiance est faible, le classement change-t-il quand les chiffres changent et de quelle façon ? La figure 8 explique comment le classement change quand l'estimation de l'effet sur le commerce change considérablement (de 5 millions de dollars des États-Unis par année à zéro) pour l'option du poivre de Cayenne.

Un rapport est en cours d'élaboration en vue de présenter les conclusions de l'analyse et l'établissement des priorités pour différents scénarios, ainsi que les critères de décision et les pondérations utilisés. Le rapport explique aussi toute question relative à la sensibilité ou au faible niveau de confiance des données utilisées et décrit comment l'analyse a été effectuée, y compris les parties prenantes impliquées, etc. Pour favoriser la transparence, les fiches d'information établies pour chacune des options de renforcement des capacités SPS y sont jointes. Ce projet de rapport est diffusé auprès de toutes les parties prenantes participant aux travaux du cadre P-IMA pour avis et observations, avant l'étape finale.

7 : Discuter, examiner et valider les priorités avec les parties prenantes et identifier la suite à donner

La dernière étape du cadre P-IMA consiste à discuter, à examiner et à valider les résultats des travaux effectués pour classer par priorité les options de renforcement des capacités SPS. Le but est que tous les groupes de parties prenantes comprennent le classement et la manière dont il a été établi et qu'ils encouragent la suite à y donner. L'un des principaux produits est un rapport, qui est discuté et examiné avec les parties prenantes concernées avant achèvement.

Il est recommandé qu'un deuxième atelier d'une demi-journée avec les parties prenantes soit organisé pour présenter et discuter les résultats de l'analyse, solliciter des avis et des observations et examiner les possibilités d'améliorer et d'affiner l'analyse. Des représentants des hauts fonctionnaires, des organisations internationales, des donateurs et des autres partenaires de développement qui ont un intérêt dans le renforcement des capacités SPS devraient être invités à cet atelier.

Cet atelier offre l'occasion d'examiner d'autres scénarios, les scénarios les plus plausibles identifiés et les moyens de traiter les incertitudes liées aux données. À ce moment, les parties prenantes ont aussi la possibilité de remettre en question ou de contester l'établissement des priorités, compte tenu des données et des renseignements utilisés. Les parties prenantes peuvent aussi proposer d'autres paramètres et/ou de nouvelles données susceptibles d'être incorporés dans une nouvelle analyse pour examiner la façon dont les nouveaux paramètres ou les nouvelles données changent les classements. Néanmoins, il importe de savoir que la validation des priorités avec les parties prenantes ne signifie pas que toutes les parties prenantes seront satisfaites, surtout si les options qu'elles soutiennent ne sont pas classées en tête.

Il importe de faire en sorte de comprendre pourquoi les diverses options ont été classées comme elles le sont en fonction des critères et des pondérations définis. Cela signifie que tout le monde devrait comprendre que le classement par priorité est issu de deux catégories principales de paramètres : i) la sélection des options de renforcement des capacités SPS examinées, des critères de décision et des pondérations (issue d'un processus inclusif et structuré de collaboration entre les parties prenantes) ; et ii) l'effet estimatif mesuré de chacune des options pour chacun des critères de décision définis, sur la base des meilleures données disponibles.

Après l'atelier, l'analyse est réexécutée compte tenu de la contribution des parties prenantes et des efforts faits pour incorporer des données améliorées autant que possible. Le rapport révisé est distribué pour avis, avant achèvement et nouvelles améliorations du classement, selon les besoins.

L'analyse P-IMA et le rapport qui en résulte devraient ensuite être examinés avec les hauts fonctionnaires du gouvernement, les partenaires de développement et les donateurs afin de plaider en faveur d'une augmentation des investissements dans le domaine SPS. L'analyse peut servir de base à l'élaboration de demandes de financement pour donner suite aux besoins hiérarchisés.

Il importe que l'établissement des priorités et le rapport soient considérés comme des entités vivantes. Ils devraient être révisés lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles, que de nouvelles options de renforcement des capacités SPS se présentent et/ou que les options existantes sont traitées, que les priorités changent, etc.

ANNEXE 1 : PROJETS ET DONS POUR L'ÉLABORATION DE PROJETS (PPG) DU STDF COMPRENANT L'UTILISATION DU CADRE P-IMA

STDF/PG/606	Incorporation des investissements SPS dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et d'autres cadres en Éthiopie, au Kenya, au Malawi, au Rwanda et en Ouganda.
STDF/PPG/786	Soutien à la mise en œuvre de la politique nationale de contrôle de l'aflatoxine dans les produits alimentaires et les aliments pour animaux au Ghana au moyen du cadre P-IMA au Ghana
STDF/PPG/761	Application du cadre P-IMA en Arménie pour promouvoir les exportations de produits agricoles
STDF/PPG/733	Pilotage de l'utilisation du cadre P-IMA dans la région de la CARICOM (Belize, Dominique, Guyana, Jamaïque, Suriname, Sainte-Lucie et Saint-Kitts-et-Nevis)
STDF/PPG/709	Application de l'outil P-IMA en Équateur
STDF/PPG/575	Établir les priorités dans les investissements dans le domaine SPS à Madagascar
STDF/PPG/561	Favoriser l'accès aux marchés en renforçant les capacités phytosanitaires au Tadjikistan
STDF/PG/365	Approche fondée sur des données factuelles pour l'établissement des priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS au Belize

Annexe 2 : Principales sources d'information (À examiner)

Publication du STDF - Outils d'évaluation des capacités dans le domaine SPS :

https://standardsfacility.org/sites/default/files/STDF_Capacity_Evaluation_Tools_FR.pdf

Outil d'évaluation des capacités phytosanitaires de la CIPV (l'inscription est requise pour accéder aux rapports) :

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/phytosanitary-capacity-evaluation/>

Rapports d'évaluation PVS de l'OMSA par pays :

<https://www.woah.org/fr/ce-que-nous-proposons/ameliorer-les-services-veterinaires/processus-pvs/evaluation/rapports-devaluation-pvs-de-loie/>

Données et/ou rapports sur la valeur et le volume des exportations agroalimentaires au cours du temps

Annuaire statistique de la FAO - L'alimentation et l'agriculture dans le monde :

<https://www.fao.org/food-agriculture-statistics/fr/>

Annuaire de la FAO - Statistiques des pêches et de l'aquaculture, 2012 (rapport le plus récent) :

<http://www.fao.org/3/a-i3740t/index.html>

INTEGRA, plate-forme complète de la BID pour les données concernant le commerce, l'intégration et l'investissement en Amérique latine et dans les Caraïbes :

<https://integra.iadb.org/>

Données et/ou rapports sur les rejets à la frontière sur les principaux marchés d'exportation

Portail RAFFS de l'UE (Système d'alerte rapide pour l'alimentation humaine et animale) - renseignements récapitulatifs sur les notifications RASFF les plus récentes et recherche de renseignements sur toutes les notifications du passé. Accès à une base de données consultable :

<https://webgate.ec.europa.eu/rasff-window/portal/?event=SearchForm&cleanSearch=1>

ONUUDI, Trade Standards Compliance Report :

<http://www.unido.org/tradestandardscompliance.html>

UNIDO Standards Compliance Analytics :

<https://hub.unido.org/rejection-data/trade-rejection-analysis>

Préoccupations commerciales spécifiques soulevées à l'OMC

Système de gestion des renseignements SPS de l'OMC (SPS IMS) :

<https://eping.wto.org/fr>

Autres bases de données et sources d'information

Application "Standards Map" de l'ITC - Feuille de route concernant les normes, codes de conduite et protocoles d'audit pour soutenir les chaînes d'approvisionnement mondiales :

<http://www.standardsmmap.org/>

Base de données de l'ITC sur le commerce international :

https://intracen.org/fr/system/404?destination=/&_exception_statuscode=404

Base de données de l'UE sur les pesticides :

https://food.ec.europa.eu/plants/pesticides/eu-pesticides-database_fr

World Integrated Trade Solution (WITS) - Données internationales sur le commerce des marchandises, les droits de douane et les mesures non tarifaires (MNT) :

<http://wits.worldbank.org/>

Images ©STDF/José Carlos Alexandre; Shutterstock

Conçu et imprimé par la Section de conception graphique et événementielle, impression et distribution de l'OMC

©STDF 2023

Publication en mai 2023

Tous droits réservés. Autorisé pour un usage non commercial uniquement.

Toute autre utilisation est interdite.

PLUS



www.standardsfacility.org

SAVOIR



STDFSecretariat@wto.org

POUR EN



[#STDF](https://twitter.com/STDF)

